



Groupe Explorateur International
Explorer International Group (EIG)

LA SITUATION DES DROITS HUMAINS ET DE LA LIBERTE DE LA PRESSE EN RD CONGO :

LE SANG CRIE VENGEANCE



RAPPORT ANNUEL 2009

LA RDCONGO :
LE SANG CRIE
VENGEANCE

Rapport Annuel 2009

Le Sang crie vengeance

Publié par

le Groupe Explorateur International

Directeur, Rédacteur en chef

Prof. Samuel Mimbu Kangu

Rédaction

Samuel Mimbu Kangu

Dady Nzanoa

Jimmy Biata

Bruno Kashama

Diffusion

Ce rapport est publié en français

Photos

Dady Nzanoa

Journalistes tués, tirées du rapport de JED 2008

Caricature Couverture

Tirée de l'affiche de Reporters sans frontières

Intitulé: *100 photos de nature pour la liberté de presse*

**“LES OPINIONS EXPRIMÉES ET LES FAITS RELATÉS DANS CE
RAPPORT SONT LA RESPONSABILITÉ EXCLUSIVE DE GEI”.**

Conception & Réalisation

The Explorer Center

A5, Avenue Bonga bloc 2, Q. Matonge
Commune de Kalamu (Place de la Victoire)

E-Mail : groupeexplorateur@yahoo.fr

B.P. 15094 Kin I Gombe-RD Congo

Copyright© GEI, Janvier 2010

SOMMAIRE

Impunité, corruption, insécurité et culture de l'ignorance...

Evénement marquant de l'année 2009

Rapport 2009 – en bref et analyse

La RD Congo : Le sang crie vengeance

Activités diverses

Présentation du Groupe Explorateur International

Conclusion

Remerciements

Le Sang crie vengeance



IMPUNITÉ, CORRUPTION, INSECURITE ET CULTURE DE L'IGNORANCE

Par
Mimbu Kangu Samuel
Président du GEI

LE SANG CRIE VENGEANCE, tel est le titre de ce rapport sur la situation des droits humains et de la liberté de la presse en République Démocratique du Congo.

Dans la sous région des Grands Lacs Africains, la RD Congo est classée parmi les pays où le sang humain coule en abondance à cause des guerres, des troubles ethniques et des assassinats avec leur terrible cortège des violations massives des droits humains, la corruption ainsi que le règne de l'impunité et de la culture de l'ignorance.

Le bilan des guerres et massacres en République Démocratique du Congo fait état de plus de 5.400.000 de victimes. Ce nombre surpasse celui du génocide rwandais ainsi que d'autres guerres que l'humanité a connues. A cela s'ajoutent des menaces, assassinats et meurtres isolés, des arrestations de journalistes et de défenseurs des Droits de l'Homme.

Ainsi qu'on peut le constater, le nombre de victimes dépasse de loin la population de certains pays au monde. Malheureusement, les responsables de cette effusion du sang et des actes ignobles restent impunis. Certes, la liberté de la presse et d'expression est protégée par la Constitution qui régit le pays.

Le Sang crie vengeance

Malheureusement, c'est en RD Congo que les assassinats de journalistes sont fréquents. Rien d'étonnant à ce que la RD Congo soit citée à la 146^{ème} position selon le classement mondial de la liberté de la presse 2009 publié par Reporters sans Frontière (RSF). Les journalistes et les militants des Droits de l'homme vivent ainsi au rythme d'agressions, menaces et arrestations arbitraires.

L'année 2009 a été marquée par l'assassinat du journaliste Bruno Chirambiza de la Radio Okapi, comme le montre la marche de protestation des journalistes dans les pages suivantes. En moins de trois ans, au total 2 journalistes ont été abattus à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud Kivu.

Ces cinq dernières années, le cas le plus choquant reste toujours les assassinats, menaces et arrestations des journalistes et des défenseurs de droits de l'homme. Nous citerons des journalistes: Franck Ngyke, Bapua Mwamba, Serge Maheshe, Patrick Kikuku, Kayilu Mutombo, Didace Namjimbo, Bruno Chirambiza.

Hormis ces assassinats, l'on a noté aussi des viols. C'est pourquoi, lors de sa dernière visite en RD Congo au mois d'août 2009, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton, n'avait pas caché son émotion en suivant des témoignages de violences sexuelles dont les femmes sont victimes. Elle a pu déclarer: « *Les atrocités que ces femmes ont subies, et cela vaut pour les atrocités que tant d'autres subissent, sont le produit du mal sous sa forme la plus ignoble* ».

A cela s'ajoutent les arrestations fréquentes et arbitraires des défenseurs des Droits de l'homme, en l'occurrence des responsables de l'ONG Association Africaine des Droits de l'homme (Asadho) à Lubumbashi, au Katanga, le Président de l'ONG les Amis de Nelson Mandela à Kinshasa, et de l'ONG Paix sur terre à Kisangani.

L'on ne peut oublier tous ceux qui croupissent dans des prisons sans être jugés.

Tous ces cas montrent comment les journalistes et les militants des droits humains ne peuvent exercer leur tâche avec quiétude en République démocratique du Congo.

Impunité

Ceux qui réclament à corps et à cri « une justice juste » pour les 6 millions de morts de Congolais que la démarche est payante quelque soit la longueur de temps.

** Les gros poissons réclamés*

Malgré l'opération mains propres lancées par le président de la République, des menus fretins sont mis aux arrêts régulièrement. La population s'exclame à quand l'arrestation des gros poissons, c'est-à-dire les commanditaires qui sont les vrais assassins ou des antivaleurs au pouvoir ?

A l'occurrence de Laurent Nkunda, arrêté le 22 janvier 2009, qui serait détenu au Rwanda. Les manœuvres de son extraction à Kinshasa ainsi que l'arrestation de Bosco Ntanganda surnommé « Terminator » et consort par la CPI laisse la population congolaise perplexe. En réalité la RD Congo refuse de les livrer à la CPI, par cet acte elle refuserait d'être un Etat de Droit !

Les pressions internationales notamment celle de l'Union européenne se sont multipliées depuis le début de l'année 2009 mais sans succès. Le bureau du procureur de la CPI n'a pas été en reste. A plusieurs reprises, il a été demandé au président Joseph Kabila et à son gouvernement de livrer Bosco Ntanganda à la CPI. *Pourrait-on parler de la tolérance zéro, en gardant en sécurité ceux qui ont versés beaucoup du sang ?*

Les bourreaux restent impunis et circulent librement sans être inquiétés. Si la presse est définie comme le 4^{ème} pouvoir c'est-à-dire est un moyen vecteur des valeurs démocratiques, mais si les professionnels de la presse sont menacés, tués, soit arrêtés cela revient à assassiner la démocratie.

Le Sang crie vengeance

Si le président Joseph Kabila a déclenché l'opération « tolérance zéro » il s'agit de mettre fin à l'impunité, d'éradiquer les pratiques mafieuses qui gangrènent tous les services de l'Etat, et de restaurer la bonne gouvernance, la démocratie et les Droits de l'homme dans la gestion du pays.

C'est pourquoi, il a même été décidé d'étendre cette opération sur l'ensemble du territoire national pour appuyer la réalisation des cinq chantiers et mettre la République démocratique du Congo sur l'orbite des grandes nations.

Lors d'une interview accordée il y a bien de mois à un magazine américain, le chef de l'Etat de la RD Congo se plaignait de disposer de moins de collaborateurs honnêtes dans son entourage. Ses idées sont certes bonnes, c'est au niveau de ceux qui ont reçu la responsabilité d'exécuter ce programme, que les choses ne tiennent pas. En d'autres termes, beaucoup pensent que les véritables saboteurs de ce programme sont au gouvernement, dans son propre cabinet et dans les entreprises publiques.

Corruption

Dans les ministères juteux, il est courant d'entendre des appellations comme « Monsieur 10%,30% ou opération retour ». Cela revient à dire qu'aucune signature ne peut être obtenue du ministre si son directeur de cabinet, son secrétaire particulier ne lui dit que le pourcentage a été payé au préalable par le requérant des faveurs du ministre. C'est la corruption et les magouilles que la population attend voir disparaître cela dans les institution de l'Etat. Le détournement des soldes de militaires et les salaires des fonctionnaires, s'ajoute aussi à cette liste.

** Des boucs émissaires*

Malheureusement, tous ces ministres qui se font corrompre à tout bout de champ, ne sont nullement inquiétés par l'opération tolérance zéro, tout comme les commanditaires des crimes tels que les assassinats, enlèvements, ou viols.

A leur place, ce sont les secrétaires généraux et d'autres cadres et agents de l'Etat quelques présumés assassins, les jeunes délinquants appelés Kouluna qui ont été ou sont souvent frappés.

Pourtant, tout le monde sait que ces agents ou criminels reçoivent des injonctions de leurs commanditaires, soit pour prendre de l'argent et verser dans les comptes qui leurs sont indiqués, ou pour commettre d'autres actes répréhensibles.

Cette opération faillirait ainsi du fait qu'elle ne vise pas l'essentiel à savoir le démantèlement de l'industrie des crimes.

L'opinion se dit dès lors non satisfaite de la manière dont elle est conduite car, à ce jour, ce sont les menus fretins, les exécutants qui ont été attrapés dans les filets de la commission chargée d'exécuter l'opération tolérance zéro, pendant que les véritables commanditaires, les Kouluna en cravates, continuent à siéger tranquillement dans les institutions de l'Etat.

L'insécurité

** La paix à l'Est de la RD Congo : un défi !*

Le gouvernement Muzito qui venait de totaliser une année depuis le 02 novembre dernier, c'était fixé comme objectifs :

1. La pacification de l'Est de la République démocratique du Congo, 2. Accompagnement et concrétisation des cinq chantiers, 3. L'amélioration de la situation de vie de la population congolaise. De janvier à novembre 2009, les rapports des ONG nationales et internationales accusent le gouvernement congolais et ses dirigeants de favoriser l'impunité et la corruption.

En effet, le rapport de 84 groupes sur lequel Human Rights Watch s'était basé pour tirer la sonnette d'alarme faisait état de plus de 110 civils tués au cours de la traque contre les FDLR depuis janvier 2009, de 7000 femmes et filles violées, ainsi que de plus de 6000 logements détruits. Ce qui a fait dire à HRW que l'opération lancée par le gouvernement de la RD Congo dans

Le Sang crie vengeance

l'Est du pays avec l'appui logistique de la Monuc, contre les rebelles hutus rwandais, a entraîné un coût inacceptable pour la population civile.

Plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer le prix payé par les populations civiles, victimes de nombreux abus perpétrés lors de l'opération Kimia II menée par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), en partenariat avec la Mission des Nations unies au Congo (Monuc). La nécessité de suspendre cette action militaire revenait constamment au cœur du débat.

L'opération consistait à la traque des rebelles hutus rwandais au nord et sud-Kivu. Dans son communiqué du 06 novembre dernier, l'organisation non gouvernementale (ONG) Médecins sans frontières (MSF) a dénoncé l'utilisation inacceptable de l'aide humanitaire à des fins militaires. MSF a déploré quese sept sites de vaccination où des milliers de civils s'étaient rassemblés, aient été pris sous le feu d'attaques de l'armée congolaise contre les forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) au nord- Kivu. Il précisait que l'attaque de l'armée congolaise a eu lieu dans ces sept sites de vaccination alors que tous les parties au conflit lui avaient donné des garanties de sécurité pour vacciner à ces endroits et à ce moment. Cette situation a eu comme conséquence la fuite de l'ensemble des personnes venues faire vacciner leurs enfants.

Pendant l'opération « tolérance zéro » à Kinshasa, dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 octobre, une Jeep de couleur blanche sans plaques d'immatriculation, les passagers habillés en tenue civile, armes pointés dehors ont tiré soudainement sur des passants sans distinction. Le bilan de la fusillade, plusieurs cadavres étaient découverts à travers la ville de Kinshasa.

Ces tueries ne prouveraient pas l'échec et le sabotage de l'opération tolérance zéro et la résistance de l'industrie de crimes dans la ville province de Kinshasa à l'instar de Kimia I, Kimia II et de l'opération conjointe à l'Est de la République démocratique du Congo ?

La ville de Kinshasa le siège des institutions de l'Etat a connu plusieurs séries des industries des crimes et des actes de banditismes. Il y a eu le phénomène « Hibou », « Kata Kata » « Eboma », « Kouluna » « Jeep blanche » et d'autres encore. Le sang de tous ces victimes des différents crimes crie : « vengeance ».

C'est à la justice congolaise d'écouter ce cri et de punir les auteurs de l'industrie des crimes sévèrement. Pendant que le pays voisin, le Rwanda pourchasse les génocidaires même à l'étranger, loin de ses frontières, la République démocratique du Congo protège les seigneurs des guerres, les assassins et les commanditaires des crimes et violations des droits humains.

La prison centrale de Makala se révélerait être le refuge des criminels au lieu d'être un lieu de rééducation et de punition sévère. Récemment dans cette prison pénitentiaire on a découvert des armes blanches, des fusils, des munitions et des boissons alcooliques ainsi que du drogues, ces faits prouvent clairement qu'une fois une bande des criminels arrêtée, amenée en prison, ils continuerait leur sale besogne bien même qu'en prison, sans doute en complicité avec leurs commanditaires qui occuperaient une parcelle du pouvoir dans des institutions de l'Etat.

** A la congolaise*

Dans des vieilles démocraties, les conflits se règlent par des débats et dialogues démocratiques et non par des assassinats, arrestations ou des guerres. La démocratie congolaise approuve les assassinats des journalistes, leaders d'opinion, comme chose normale.

Au parlement de la RD Congo les débats démocratique sont échangés contre la dictature de la majorité parlementaire, la voix de la minorité n'est pas considérée. Comme le souligne le quotidien d'informations générales La Référence Plus dans sa publication n°4682 du 20 octobre 2009, page 16 l'article s'intitulé « Scandale hier à l'Assemblée nationale, E. Boshab étouffe le débat », pour preuve, les interpellations du gouvernement ou

Le Sang crie vengeance

de ses membres à l'Assemblée Nationale ainsi qu'au Sénat par les députés de l'opposition n'est qu'une formalité et n'aboutissent jamais au résultat escompté par la population qui voit sa situation de précarité se détériorée davantage.

L'instabilité monétaire, l'insécurité alimentaire, la hausse de prix, l'insécurité sociale, les tracasseries, les répressions et la traque des opposants n'intéresse jamais les élus du peuple au parlement. Ceux qui essaieraient d'exprimer les opinions contraires au pouvoir, leur place se trouve en prison soit l'enlèvement pour être tués dans l'oubli.

La culture de l'ignorance

Quelle presse ! C'est de cette façon que la presse congolaise est dénigrée par les dirigeants. Bien sûr, la liberté de la presse et le pluralisme des médias ne sont que apparents, mais au tréfonds les journalistes ne sont pas considérés. Ils ne sont pas permis d'accéder à la source d'information. Ils vivent la peur au ventre du jour au jour pour avoir dit ou écrit la vérité au sujet de quelqu'un qui détient un certain espace du pouvoir. Ils sont jetés en prison sans même avoir été entendu, par la méthode « prise de corps ».

Les interventions des ONG des droits humains, des ONG de la liberté de la presse ou des avocats arrivent pendant que la victime est sous les ordres des geôliers. C'est pour cette raison que certaines maisons de presse ou ONG des droits de l'homme n'écrivent plus dans des sièges de leurs activités à cause de l'insécurité récurrente, par crainte d'être arrêtés ou de perdre leurs outils de travail.

Un pays qui cultiverait l'ignorance sur les droits fondamentaux de la population peut-il se déclarer démocratique ?

Hormis le dénigrement, l'aide du gouvernement à la presse, reste un slogan, bien que budgétisé par le gouvernement les bénéficiaires n'en bénéficient jamais, directement ou indirectement.. Comment protéger une presse sans la soutenir ?

Comment prôner défendre les droits sans protéger les défenseurs des droits de l'homme ?

L'adoption de la loi portant la création du CSAC (Conseil Supérieur de l'audiovisuel et de la communication) devant remplacer la Ham (Haute Autorité des médias) a été adoptée par l'Assemblée Nationale, quelques jours après la marche de protestation des journalistes.

Il reste à savoir si ce CSAC sera vraiment le vecteur des principes démocratiques pour une presse indépendante et libre. Pour qu'il ne soit pas un cadeau empoisonné aux journalistes, il devra travailler pour la défense de la liberté de la presse et de médias et non au profit des corrompus, les ennemis de la vérité, les commanditaires des ceux qui versent le sang des journalistes.

** La pauvreté*

Le gouvernement congolais doit instamment améliorer sa politique de mobilité humaine dans son programme de développement global et par conséquent de réduire la pauvreté.

Selon les enquêtes récentes en matière de développement humain, la RD Congo occupe la 176^{ème} place sur 182 pays, avec un indicateur du développement (IDH) évalué à 0,389. En 2007, le PIB par habitant était de 298 dollars par an et la majorité de la population congolaise vit avec moins de 1 dollar américains par jour.

L'espérance de vie est de 47 ans et le taux d'alphabétisation de 67,2%. Entre 2000 et 2007, l'IDH a augmenté de 0,353 à 0,389 avec une croissance annuelle estimée à 1,41% en moyenne au cours de la période.

Le Sang crie vengeance

** Tracasseries*

L'année 2009 a été marquée d'une tracasserie hors pairs concernant l'obtention du nouveau passeport congolais. Cette situation a lésés plus de 19.000 citoyens congolais par le litige de la délivrance des passeports par le Ministère des Affaires Etrangères.

Cette situation avait occasionné de nombreux décès pour des malades qui devraient être évacués vers des hôpitaux appropriés ; des pertes d'emplois pour ceux qui ont obtenu des contrats dans d'autres pays ; des annulations d'inscriptions pour les étudiants qui allaient poursuivre leurs enseignement à l'étranger et bien d'autres préjudices encore, selon un communiqué d'une ONG sérieuse.

A savoir que ces plus de 19.000 congolais avaient déjà soumis leurs différents dossiers de demande de délivrance de passeport avec paiement de tous les frais exigés par l'Etat. Au regard du faible pouvoir d'achat de la population congolaise, l'ONG dénonçait le coût élevé de la délivrance desdits nouveaux passeports biométriques. Cette façon de faire ne favorise pas le développement du pays, car selon le rapport du PNUD 2009 sous le thème « Lever les barrières : mobilité et développement humain » invite les gouvernement à moins limiter les déplacements à travers et l'intérieur de leurs frontières, afin d'élargir les chances et les libertés des individus. Car, les migrants stimulent l'économie, et ce à un coût réduit, voir nul pour la région d'accueil.

Le fait de vendre un passeport à plus de 200 \$ revient à limiter, freiner le développement de la population Congolaise, avec comme conséquence la misère, la pauvreté et le sous développement. A cela s'ajoute les tracasseries routières ainsi que de la SNEL(Société national d'électricité) et de la REGIDESO, elles pillent systématiquement la pauvre population par des factures forfaitaires et au taux du jour de dollars américains sans servir leurs abonnés normalement.

Événement marquant l'année 2009

« Des journalistes de la capitale de la république démocratique du Congo, sous les bannières de leurs entreprises ou des organisations professionnelles des médias, se sont retrouvées jeudi le 08 octobre 2009 dans la rue pour exiger plus de sécurité physique dans l'exercice de leur métier et demander aux pouvoirs publics de mettre un terme à l'industrie du crime visant les professionnels des médias. A l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), se sont jointes les organisations professionnelles, au nombre desquelles l'on peut citer l'Observateur des Médias Congolais (OMEC), l'Association nationale des Editeurs du Congo (ANECO), Journalistes pour la Promotion et la défense des Droits de l'Homme (JPDH), le Groupe Explorateur International (GEI), l'Observatoire de la liberté de la Presse en Afrique (OLPA), Association de la presse Indépendante (APIC), Médias contre le Sida, l'Union Congolaise des Femmes des Médias (UCOFEM) ».



Les journalistes en pleine marche
de protestation

Le Sang crie vengeance

L'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) et les organisations profes-



sionnelles des droits de la liberté de la presse avait organisé une grande marche silencieuse de protestation des professionnels de la presse en RD Congo.

Organisée simultanément à travers le pays à Kinshasa et dans les grandes villes de toutes les provinces, cette mobilisation s'est voulue une occasion d'interpeller les dirigeants du pays, pour qu'ils prennent en mains leurs responsabilités qui devront s'accompagner d'une nouvelle stratégie de sécurisation.

Et le temps était venu d'accorder tous les moyens nécessaires pour des enquêtes sérieuses qui permettront de faire éclater la vérité sur les assassinats



des journalistes et menaces qui pèsent sur la profession.

Ainsi, dans un mémo à l'attention des honorables présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat concernant, la sécurité publique de professionnels de la presse, ce cadre fédérateur des professionnels de la presse s'élève, outre les assassinats répétés des journalistes, contre ce qu'il appelle « nouvelle pratique qui s'est installée dans les mœurs des détracteurs de la presse congolaise, pratique consistant à l'envoi des messages de menaces de mort par téléphone ».

On avait remarqué, à la tête du peloton, la présidente nationale de l'UNPC, Chantal Kanyimbo, le président de l'Omec, Polydor Muboyayi, le président de l'Aneco, André Ipakala et le président du Gei, Prof. Samuel Mimbu. Encadrés par la Police, les marcheurs ont suivi comme parcours les avenues de la presse, Colonel Ebeya et Huileries, obligeant les automobilistes à quitter momentanément la chaussée. Un mémorandum a été déposé au bureau de l'Assemblée Nationale, représenté par son président Evariste Boshab.



Pour Chantal Kanyimbo présidente de l'Unpc, le choix de l'Assemblée Nationale se justifie en ceci que ; le parlement regorge les élus du peuple qui ont entre autre mandat de demander des comptes au gouvernement et interpellier les pouvoirs publics pour que des dispositions

soient prises pour sécuriser les journalistes et trouver les exécuteurs et commanditaires de actes ignobles. La situation est

Le Sang crie vengeance

frémissante « d'autant plus que les auteurs des assassinats opèrent quasi de la manière : le journaliste est ciblé, traqué, son emploi du temps et son itinéraire maîtrisés, ensuite survient l'assassinat. Il est alors froidement abattu aux environs de son habitation, et un collègue qui l'accompagne à s'enfuir.

Nous pensons que la situation est grave et continue à s'aggraver ». La RD Congo présente ainsi aux yeux du monde l'image d'un pays cimetière pour les journalistes comme un regard inquiet sur les annales récentes nous ramène à la mémoire, la série des assassinats de Frank Ngyke, du quotidien "La Référence Plus" et son épouse Hélène Mpaka ; Bapuwa Mwamba, journaliste indépendant ; Serge Maheshe de la Radio Okapi/Bukavu ; Patrick Kikuku, Photographe journaliste de Goma ; Mutombo Hakilo, technicien à la Renatelsat ;



de la Radio Okapi/Bukavu et de Bruno Chirambiza à la radio Star/Bukavu. Tout dernièrement, des menaces ont été proférées contre Delphine Nanuto et Caddy Adzula de la Radio Okapi et Roger Kalenga d'Antenne A et Mamie Ilela de la RTNC.

Que demandent concrètement les journalistes ? Mener les enquêtes sérieuses, traquer les criminels, les poursuivre et les châtier d'une manière exemplaire ; faire en sorte que toute personne quel que soit son rang, citée, de près ou de loin dans ses assassinats soit entendue et condamnée si elle est reconnue respon

sable ; démanteler l'industrie du crime qui s'enracine dans le pays et sécuriser réellement les journalistes dans l'exercice leur métier.

Si jusqu'à présent la justice congolaise n'est toujours pas parvenue à mettre la main sur les assassins et leurs commanditaires, nous interpellons les pouvoirs publics pour que, grâce à la « Tolérance Zéro », les assassins de Bruno Koko et tous les autres journalistes soient dénichés et sanctionnés.

Constatant, à travers l'acharnement déclaré contre les professionnels de la presse, la négation des valeurs démocratiques, l'UNPC soumet à l'attention des présidents de chambres haute et basse du parlement, ces propos du Directeur Général de l'UNESCO : « Le rôle des médias est essentiel pour garantir une bonne gouvernance.

La bonne gouvernance peut bâtir de la corruption qui perturbe la libre circulation de l'information, nuit à la transparence des décisions et décourage une participation accrue au processus décisionnel. Des médias rapportant les faits avec exactitude et professionnalisme sont souvent le seul recours dont dispose la société pour combattre ce fléau ».

C'est dans cette logique que nous nous sommes posée la question sérieuse de savoir si l'on peut parler de la bonne gouvernance quand la liberté d'expression est attaquée sans relâche dans la Rd Congo. La bonne gouvernance ne peut exister que si les journalistes sont libres d'informer, d'analyser et de critiquer les politiques et les décisions des pouvoirs publics.

Et la liberté de la presse ne doit pas donc être conçue simplement comme synonyme de droit des journalistes de publier librement les résultats de leurs enquêtes et leurs commentaires, mais indiscutablement, elle doit être liée au droit du public d'avoir accès aux connaissances et à l'information.

Le Sang crie vengeance

On ne doit plus donner l'impression de cacher les choses en empêchant le journaliste de faire son travail, d'investiguer et de rendre public ses enquêtes.

C'est dans un hall du Palais du peuple plein des manifestants que le mémorandum a été remis au président de l'Assemblée Nationale. Après l'avoir lu et porté à la connaissance du présidium de la chambre basse du Parlement le but de la mobilisation, la présidente de l'Unpc s'est félicitée de la disponibilité de



l'ensemble des membres du bureau à recevoir la presse.

Pour sa part, le président de la chambre basse Evariste Boshab avait salué l'initiative dont les revendications ont été jugées fort légitimes. Il avait assuré ses interlocuteurs que les questions

soulevées dans le mémo trouveront des réponses appropriées et pris l'engagement, à travers son institution, de saisir illico les autres institutions.

Il avait, dans la foulée, abordé la problématique de la dépenalisation des délits de presse. Très brièvement, il avait invité les journalistes à donner, par eux-mêmes, un signal fort de



leur engagement à faire preuve du respect du Code d'éthique et de déontologie professionnelle.

Et les pouvoirs publics rempliront leur part de contrat, avait promis Evariste Boshab.

En provinces aussi...

A l'instar de leurs confrères et consœurs de la capitale, les journalistes des provinces sont eux aussi descendus dans la rue.

A Lubumbashi, au Katanga, des dizaines de journalistes se sont déployés à travers les principales artères de la ville, signalait la radio Okapi, qui précisait la chute de marche a consisté en la remise du même mémo que celui de Kinshasa au président de l'Assemblée provinciale.

A Kananga, renseigne le média onusien, la marche était partie de la cathédrale Saint Clément pour déboucher au siège de l'Assemblée provinciale. Même exercice : le mémo a été remis au bureau du parlement provincial.

Dans le territoire d'Uvira, (Province du Sud- Kivu), les journalistes ont déposé leur cahier de revendications au chef de l'administration du territoire.

Le Sang crie vengeance



Rapport 2009 en bref et analyse

En conformité avec ses objectifs et sa mission principale qui est d'explorer, de combattre l'ignorance inhérente aux droits humains, défendre la liberté de la presse et d'expression en République démocratique du Congo ainsi que dans l'ensemble de la région des grands Lacs Africaine, le groupe Explorateur international (GEI) a le mandat de rédiger et de rendre public son rapport d'activités à la fin de chaque année.

Le rapport 2009, regroupe l'ensemble des points saillants et flagrants de nos activités depuis la création du groupe Explorateur international c'est-à-dire de 2005 à 2009, dans l'espace de 5 ans de son existence, présenter une évaluation quinquennal sur la situation des droits humains et la liberté de la presse en République Démocratique du Congo.

Pourquoi la RdCongo ? Primo, la république démocratique du Congo elle est une géante d'Afrique, qui occupe la troisième place dans le continent.

Et c'est la RD Congo qui occupe la première place dans la région des grands lacs Africaine. Secundo, c'est en RD Congo que la situation des droits et de la liberté de presse fait échos sur le plan continental et mondial.

C'est aussi en RD Congo qu'on remarque le pluralisme des médias et le pullulement des ONG des Droits de l'homme locales ou internationales. Malgré cette invasion médiatique, la liberté d'expression, de la presse et des ONG, l'état de droits humains reste déplorable.

C'est pourquoi, Mr. Nicolas SARKOZI le président français lors de son passage à Kinshasa, il a pu déclaré sans ambages devant le parlement congolais que « le coeur de l'Afrique bat en République Démocratique du Congo », si ça va bien en RD Congo, l'Afrique décollera sans faute. Cela montre le rôle incontournable que la RD Congo joue en Afrique.

Le Sang crie vengeance

En plus dans la constitution de la RDC, en son article 16 montre l'importance accordée à la personne humaine, qui stipule :

« la personne humaine est sacrée. L'Etat a l'obligation de la respecter et de la protéger. Toute personne a droit à la vie, à l'intégrité physique ainsi qu'au libre développement de sa personnalité dans le respect de la loi, de l'ordre public, du droit d'autrui et des bonnes moeurs. Nul ne peut être tenu en esclavage ni dans une condition analogue. Nul ne peut être soumis à un traitement cruel, inhumain ou dégradant. Nul ne peut être astreint à un travail forcé ou obligatoire ».

Comme nous allons les démontrer dans ce rapport « Le sang crie vengeance – plus de 5.400.000 des morts » à l'Est de la RD Congo dans l'intervalle de 8 ans, ce chiffre dépasse toutes les génocides que le monde a connu, ainsi la population de certains pays de la planète.

C'est un chiffre officiel et vérifiable, chiffre également reconnu par la communauté internationale, mais si nous ajoutons les enquêtes réalisées récemment par le groupe Explorateur international sur la situation des droits humains et de la liberté de la presse ce chiffre est revu à plus de 5.538.231 cas de violations des droits humains, de la liberté de la presse sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Sous ce rapport, nous classons les violations des droits humains et les atteintes à la liberté de la presse de la manière suivante : *Victimes de massacres de guerres, personnes assassinés, les femmes et les enfants violées, les déplacés des guerres, les assassinats et arrestations des journalistes ou des Activistes de Droits de l'homme, les menaces et les suspensions de médias, ainsi que les cas divers dont les défenseurs des droits et les professionnels de médias sont victimes.*

Le « Sang qui crie vengeance » n'est pas seulement de journalistes, mais de tous les congolais tués d'une façon ou d'une autre à l'occurrence le massacre des congolais dans les deux Kivu (Sud et Nord), les adeptes de Bundu dia Kongo (BDK) au Bas Congo, ainsi que les assassinats répétés des paisibles citoyens dans la ville province de Kinshasa comme nous l'avons signalés dans les pages introductives de ce rapport.

Si certains massacres sont justifiés comme étant les conséquences de la guerre, les assassinats répétés de journalistes ne se justifieront jamais. Les cinq dernières années au total 7 journalistes sont assassinés en République Démocratique du Congo. C'est un crime contre la liberté de la presse et d'expression.

Parmi les pays de la région des Grands Lacs Africaine, la République démocratique du Congo connaît une invasion sans précédente médiatique et le pluralisme de médias, mais curieusement la dite presse congolaise n'est pas protégée et croupissent dans la modicité, et la pauvreté, cela entraîne sans fautes les conséquences néfastes.

Ce rapport présente aussi les problèmes sérieux qui menacent la population congolaise, la présentant comme la plus démunis, la malheureuse, la mal aimée et la plus pauvre, malgré les richesses que regorgent le sous sol congolais.

Les grands problèmes qui se posent sont notamment :

- L'impunité et la corruption
- Les troubles ethniques ;
- Les guerres civiles ;
- Les viols, massacres, et des crimes
- Les tracasseries
- Les arrestations arbitraires et les exécutions sommaires
- L'insécurité, la misère
- Les déplacements de la population. ...

TABLEAU DE VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS ET DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

Tableau récapitulatif (de 2009-2005)

N°	CLASSIFICATION DES VIOLATIONS	NOMBRE
01	Victimes de massacres de guerres	5.400.000
02	Personnes assassinées	5.000
03	Femmes et enfants violées	19.131
04	Les déplacés de guerre	84.000
05	Les refoulés des pays limitrophes	30.000
06	Journalistes assassinés, les cinq dernières années	7
07	Journalistes ou activistes des Droits de l'homme en prison pendant la publication de ce rapport	02
08	Médias, journaux menacés ou suspendus durant les 5 dernières années	91
	Total	5.538.231

Lorsque vous analysez ce rapport vous remarquerez que au cours de cinq dernières années, des dizaines de milliers de femmes et de filles ont été victimes de violences sexuelles en RD Congo. Les cas frappants sont ceux des deux Kivu (Sud et Nord Kivu), la province Orientale, dans la Province de Bas-Congo ainsi que dans la ville de Kinshasa.

Dans la seule province du Nord-Kivu, à l'Est, 4.820 nouveaux cas ont été répertoriés de janvier- novembre 2009. Plus de 65% des victimes ces violences sexuelles sont des enfants, en majorité des adolescentes. Environ 10 % des victimes sont des enfants de moins de 10 ans. Parmi les bourreaux des ces crimes on trouverait des groupes armés, les milices, notamment les Fdlr, les Maïna, LRA, CNDP, PARECO, les Fardc ainsi que les militaires de la Monuc, tous sont impliqués dans la violation des droits humains en République démocratique du Congo.

Dans ce rapport, il s'agit aussi des cas de violations des droits de la liberté de la presse.

Suite aux problèmes sérieux qui menacent la presse congolaise, la présentant comme dangereuse, non passionnante et prestigieuse, non lucrative. Les problèmes les plus remarquables sont les suivants :

- Le manque de professionnalisme
- La modicité ou l'absence de salaire
- Les arrestations et emprisonnements des journalistes
- Méconnaissance du code d'éthique et déontologie et des textes réglementaires
- Engagement politique et la politisation des médias
- Difficultés d'accès aux sources d'informations tant publiques que privées
- La non viabilité des organes de presse et des médias
- L'harcèlement sexuel
- L'insécurité professionnelle
- Rareté des échanges des informations entre les journalistes.

Ces faits et d'autres encore ne favorisent pas l'émergence d'une bonne presse vraiment libre et indépendante.

1^{ère} Partie :

LA RD CONGO : LE SANG CRIE VENGEANCE



Historique

Congo, République démocratique du, anciennement république du Zaïre, pays d'Afrique centrale, partageant ses frontières avec la république du Congo à l'ouest, la République centrafricaine et le Soudan au nord, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie à l'est, la Zambie et l'Angola au sud.

La République démocratique du Congo s'étend sur une superficie de 2 344 885 km². Sa capitale est Kinshasa. Population : 60 millions. Langue officielle : le Français. Langues nationales : Lingala, Swahili, Tshiluba, Kikongo. De nombreuses langues dialectes (269), nilo hamitiques et soudanaises (47) sont également parlées. Ce pays se trouve au cœur de l'Afrique. Situé de part et d'autre de l'équateur, il est couvert d'innombrables forêts luxuriantes. Ses forêts immenses et ses vastes savanes abritent une faune et une flore extrêmement variées.

En raison de ses ressources naturelles abondantes, le monde entier s'intéresse depuis longtemps à ce pays, qui a subi bien des invasions et des guerres civiles !

En 1885, Léopold II, roi des Belges, a fondé l'État indépendant du Congo, dont il est devenu le souverain et le seul propriétaire. Toutefois, les Congolais étaient loin d'être indépendants. En recourant au travail forcé et en faisant preuve d'une brutalité extrême, les hommes de Léopold ont dépouillé le pays de son ivoire et de son caoutchouc. Face à la protestation de plus en plus énergique des pays européens voisins, Léopold a fini par s'incliner.

En 1908, l'État indépendant du Congo a été aboli, pour devenir ainsi le Congo belge, une colonie placée sous le contrôle du Parlement belge. La RD Congo a obtenu son indépendance en 1960 et fêtera son jubilé le 30 juin 2010.

Victimes de massacres des guerres

Vers la fin de l'année 2007 au mois de décembre, un forum surnommé « AMANI » avait été organisé dans l'Est de la République, avec le soutien de la communauté internationale ainsi que le gouvernement de la RD Congo. Ce forum avait pour objectif de pacifier l'Est de la République Démocratique du Congo. Signé un accord qui était censé de mettre un terme à la guerres et aux hostilités.

Depuis janvier 2008, les enquêtes et explorations font état de plus de 200 cas de violations du cessez-le-feu, meurtres de civils, viols de centaines des femmes et de filles, commis par tous les groupes armés sans exception.

Les principaux auteurs sont en majorité les troupes armés du Congrès National pour la défense du Peuple (CNDP) du Général rebelle Laurent NKUNDA, de Mai Mai Mongols, Patriotes résistants Congolais (PARECO) et des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), ce dernier n'est pas signataire de l'accord de Goma.

La situation courante dans l'Est de RD Congo prouve le contraire, malgré la signature de cet accord ainsi que le programme « AMANI », visant à coordonner les efforts de Paix dans l'Est du Congo.

Dans le groupement de Bukombo, plus de 150 civils ont été tués entre février et mai 2008 par les combattants de Pareco et de Maï-Maï Mongols, avec le soutien de combattant de FDLR. Selon les dires des dizaines de personnes, les combattants avaient à maintes reprises opérées des incursions dans des villages à la recherche des chèvres et d'autres biens, violant des femmes et des filles tuant les civils qui s'opposaient à leurs activités ou qu'ils accusaient de collaborer avec leurs adversaires.

A Bukombo toujours entre mars et avril, des combattants du CNDP ont lancé une offensive militaire afin de déloger des combattants des Pareco et de Maï-Maï Mongols, ils ont tués une centaine de civil en brûlant une douzaine de villages. Beaucoup des victimes étaient des vieillards ou des enfants qui n'avaient pas été en mesure de fuir avant les attaques.

Le Sang crie vengeance

Les combattants du CNDP ont également exécuté sommairement des civils qu'ils accusaient d'être des combattants des Pareco.

Le 23 avril, lors d'attaques du CNDP dans le groupement de Bukombo, un casque bleu de l'ONU était blessé, ce qui a débouché sur leur retrait de la zone.

Le 11 juin, sans trop prévenir, les forces de maintien de la paix de l'ONU se sont retirées de Misinga une zone tampon cruciale entre les combattants du CNDP et ceux des PARECO, laissant sans protection des centaines de civils qui avaient cherché à se mettre à l'abri autour de la base de l'ONU. Des témoins interrogés ont expliqué que les combattants des FDLR et des PARECO avaient attaqué peu après le départ de Nations Unies, tuant au moins un civil et provoquant de nouveaux déplacements de la population.

Jean a confié à Human Rights Watch qu'en avril, il avait fui son village de Machumbi, dans le territoire de Masisi, après que des combattants de PARECO avait tué sa femme sous ses yeux. « Ils nous ont attachés et exigé tout notre argent et nos porcs », se rappelle Jean ; « Ma femme a refusé de leur montrer où elle avait caché les porcs et ils l'ont frappée avec gourdin et lui ont asséné des coups jusqu'à ce qu'elle meure. »

Jean, dont le père avait été tué en janvier, est parvenu à s'enfuir avec ses cinq enfants jusqu'au camp de Misinga, proche d'une base des forces de maintien de la paix de l'ONU, où il pensait être en sécurité. En juin, l'ONU a quitté la zone, le forçant à prendre de nouveau la fuite.

Les fonctionnaires de l'ONU en charge des droits humains ont recueilli des informations sur un grand nombre de ces exactions mais ils ne les ont ni publiées, ni mises à la disposition des facilitateurs internationaux des Etats-Unis, de l'Union européenne et de l'Union Africaine qui sont responsables de faciliter le processus de paix.

En juin, les diplomates et les responsables du gouvernement congolais ont accepté de nommer un conseiller spécial sur les droits humains pour l'Est du Congo mais ce poste n'a pas encore été pourvu.

« Le Processus de paix est dénué de sens s'il faillit à protéger les civils contre les pires exactions », a souligné Anneke Van Woudenberg. « Les parties à l'accord de paix devraient être fidèles à leur engagement de protéger les civils et les diplomates devraient nommer de toute urgence un conseiller spécial sur les droits humains pour faire en sorte que ces engagements deviennent réalités ».

Bref de janvier jusqu'au mois de juillet 2008 dans les deux Kivu les enquêtes et rapports indiquent clairement un taux élevé de violation massives des droits humains, plus précisément 2.220 cas ont été enregistrés dans l'intervalle de six mois seulement. La cause de ses actes est connue, c'est l'impunité et la justice traîne les pieds. Certains auteurs occupant des parcelles de pouvoir, ne sentent jamais inquiétés.

À Busekera (Lubero/Nord Kivu), 6 personnes tuées et plus de 150 cases brûlées au cours d'une attaque des hommes armés la nuit du 29 au 30 octobre 2009 vers 1 heure du matin sur le village Busekera chefferie de bamate à plus de 100 kilomètre au sud-ouest du chef-lieu du territoire de Lubero au Nord Kivu. Selon certains habitants du sud du territoire de Lubero, ils ont d'abord tiré des balles en l'air avant de mettre le feu sur les habitations des villageois.

Les sources administratives à Lubero attribuent cette attaque à la coalition des combattants rwandais des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) alliés aux combattants PARECO. Entre mars et août 2009, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont commis des massacres sur populations civiles dans la zone de Nyabiondo, au Nord Kivu, selon l'organisation internationale des droits de l'homme Human Right Watch (HRW).

Ces massacres sont commis, selon la même source, dans le cadre des opérations Kimia II. HRW affirmait détenir les informations des crimes de guerre commis par les soldats des FARDC, des civils tués dans la région de Nyabiondo et de Pinga au Nord Kivu. Là, nous avons documenté au moins 270 personnes tuées par les soldats des FARDC, la plupart en août de l'année 2009.

Le Sang crie vengeance

Mais, en fait maintenant, nous avons ici un total de, au 505 civils tués par les soldats des FARDC depuis le début des opérations Kimia II. Selon ce rapport, la plupart des victimes des massacres d'août dans les villages de Mashango et de Ndoruma étaient des femmes, des enfants et des personnes âgées. D'autres avaient été découpées à coups de machette, battus à mort avec des gourdins ou bien abattus au moment où elles tentaient à s'enfuir.

Dans tous les cas, les soldats FARDC prenaient les civils comme des collaborateurs des FDLR ou de leurs alliés. HRW accusait également les FDLR d'avoir tué de leur côté au moins 630 civils dans la même région et durant la même période.

En effet, le rapport de 84 groupes d'aide humanitaire sur lequel HRW s'était basé pour tirer la sonnette d'alarme faisait état de plus 110 civils tués au cours de la traque contre les FDLR depuis janvier 2009, de 7000 femmes et filles violées, ainsi que de plus de 6000 logements détruits.

Ce qui a fait dire à HRW que l'opération lancée par le gouvernement de la RD Congo dans l'Est du pays avec l'appui logistique de la Monuc, contre les rebelles hutus rwandais, a entraîné un coût inacceptable pour la population civile. Cette ONG a mené 21 missions d'enquêtes sur terrain dans les deux provinces du Kivu entre janvier et octobre 2009, ceux derniers lui ont donner des précisions chiffrées sur la responsabilité des FARDC et des FDLR dans les violations des droits de l'homme commises dans cette région depuis le début de l'année 2009 jusqu'à ce jour.

Le 14 avril 2008 à Bafwasende dans la province orientale, les habitants de deux localités dans ce territoire, avaient désertés leurs villages pendant deux jours, à la suite d'une attaque des Interhamwe dans la nuit de mercredi le 13 avril à jeudi le 14 avril. Selon l'administrateur de ce territoire, les Interhamwe tentait de récupérer un de leurs éléments kidnappé mardi le 12 avril par des Maï Maï du major Luc Yabili. C'était lors d'un accrochage entre les deux parties dans la localité d'Elonga. Cet accrochage qui avait fait deux morts : un Interhamwe et un civil.

Le 17 octobre 2009, lors de l'attaque des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), les équipes médicales de MSF vaccinaient des milliers d'enfants à Ngomashi et Kimua, des zones alors contrôlées par les FDLR. Tenant compte de la tournure des événements, le responsable des programmes de MSF en RD Congo a le sentiment d'avoir servi d'appât.

« Les attaques ont coïncidé avec le début de la vaccination et des milliers de personnes, ainsi que les équipes MSF, ont été prises au pièges des tirs. Cette attaque représentait un risque extrême pour la vie des populations civiles, sans défense. De plus, il s'agit d'une utilisation des actions humanitaires pour servir des objectifs militaires. Nous n'avons d'autre choix que dénoncer cette situation avec force car notre neutralité est compromise. C'est cette neutralité qui lui a permis de vacciner dans des zones contrôlées les FDLR, cette ONG demandait à toutes les parties au conflit de respecter le travail des organisations humanitaires. Sinon, ce sont les populations qui en paient les conséquences.

À Dungu dans la province orientale au mois de décembre 2008, les rebelles de l'Inera (Ouganda) ont donné la mort gratuite à plus de 1500 civiles, pillés des villages et saccagés plusieurs écoles et ont enrôlés de force plusieurs enfants la majorité des élèves dans la dite rébellion, et tués ceux qui semblent résister, massacré les vieux surtout les hommes et violés les femmes filles et mère, même les bébés. Choses horribles à voir et à supporter. Ces rebelles restent impuni et sans s'inquiétés. La Monuc s'est contenté d'observer.

Et le gouvernement congolais qui devait protéger sa population est resté impuissant face à ces massacres répétés de sa population.

Au Bas Congo, au mois de février et mars, au Bas Congo, Province de l'Ouest de la RD Congo plus au moins 100 personnes, principalement des partisans du BDK (Bundu dia Kongo) ont été tuées pendant les opérations de la Police Nationale Congolaise lancée le 28 février 2007 dans ladite province. Par ailleurs, Police Nationale Congolaise s'est rendue responsable de la destruction de plus de 200 édifices (églises, maisons de civils n'ayant aucun lien avec le BDK) dans plusieurs villages du Bas Congo et de pillages de nombreuses maisons dans la province.

Le Sang crie vengeance

Plus de 150 partisans de mouvement mystico politico-religieux ont été arrêté, alors que plusieurs d'entre eux ont été victimes de tortures ou des traitements cruels et dégradants. Certains jeunes de ce mouvement ont même traversé les frontières nationales pour échapper au supplice. Après les hostilités, la population du Bas Congo fume le calumet de la paix mais les séquelles de violence restent encore visibles. Ces troubles remonte du 31 janvier au 3 février 2007 dans les cités de Matadi, Boma et Muanda.

A la province de l'Equateur (Mbandaka), la localité de Dongo, situé à 230 kilomètres de Gemena était sous contrôle de jeunes gens armés du clan Enyele. Ils étaient commandés par un chef mystique et un officier des FARDC. Des affrontements sanglants entre des éléments de la police et ces jeunes avaient fait, jeudi 29 octobre 2009 plusieurs morts de deux cotés, selon de nombreux témoignages recueillis sur place. Les policiers tués étaient dépêchés, à Dongo, pour rétablir d'ordre public dans cette localité du territoire Kungu, où les communautés locales s'affrontent sur la gestion des étangs piscicoles.

L'intervention de la police avait donné lieu à des violents affrontements avec les jeunes gens du clan Enyele. Le bilan de ces affrontements reste controversé parce que le secteur de Dongo présente de sérieuses difficultés de communications.

Certaines sources policières à Gemena font état d'une quarantaine de personnes tuées, policiers et civiles. Ces chiffres n'étaient pas confirmés par les autorités de Kinshasa. Lambert Mende, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement congolais avançait le bilan de 11 morts dont 7 policiers et 4 civils.

Assinats et agréssions

A Goma, le chef lieu de la province du Nord Kivu, le Chef de bureau de l'aéronautique civile/RVA a été assassiné par des bandits armés dans la nuit de mardi 26 mars 2008 vers 20 heures locale au quartier Keshero de Goma.

La victime *Achille PALUKU* était chef de bureau de l'aéronautique civile à la RVA. Les habitants de Keshero mettaient en cause les éléments de la police d'intervention rapide venus de Kinshasa. Selon les voisins de la victime qui ont été alertés par des tirs, ce sont des hommes habillés en tenue de la police qui sont sortis de l'enclos de monsieur Achille PALUKU après leur forfait. D'autres habitants de la même avenue avaient affirmés ce fait en ajoutant que, dans leur fuite, ces hommes ont dévalisés 5 autres maisons.

Blessant une personne par balle et 5 autres à l'aide des baïonnettes. Les habitants de ce quartier, où se sont tenus les travaux de la conférence pour la paix en janvier dernier, exigeaient le départ de ces policiers venus de Kinshasa d'où ils sont venus. Ils les accusaient d'extorsions de biens des citoyens tous les jours et de ne jamais répondre aux appels de la population quand elle est attaquée, alors que leur base est située dans le quartier.

Rappelons que Mr Achille Paluku était la sixième personne qui venait d'être assassinée à Goma dans l'espace de deux semaines, confirme une source sûre. Entre temps, les enquêtes initiées pour les 5 autres cas d'assassinat, n'ont jusque là, donné aucun résultat.

Albert Prigogine, assassiné le 13 mars 2008 près de chez lui. Il était un homme d'affaires très connu et respecté dans la région, affectueusement appelé «homme léopard» par les habitants de Goma et même par des touristes qui venait le voir, il laissé des oeuvres dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de l'environnement. L'ombre persisterait sur son assassinat. Selon Me Bernard Maingain, avocat au barreau de Bruxelles et Mbu ne Letangn, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de la RDC, le niveau atteint par l'enquête sur l'homme d'affaires n'arrange pas certains millieux.

Le Sang crie vengeance

Le 6 juillet 2008, *Daniel Botethi*, Vice-président de l'assemblée provinciale de la ville de Kinshasa à son tour criblé mortellement d'une balle dans la tête, dans le périmètre de l'Hôtel Okapi. Les présumés assassins ont été arrêtés et déférés devant le tribunal de garnison militaire de Ngaliema.

Le 29 juillet, l'instruction de l'affaire Botethi au Tribunal militaire de garnison s'est engravée dans une forêt dense des contradictions et d'incertitudes où l'avait conduit Kady, le pion majeur de ce puzzle judiciaire à qui l'on attribue le rôle de charnière entre les assassins de Daniel Botethi et les commanditaires. C'était attendu au procès pour apporter le grand éclairage sur cette affaire.

Des promesses justifiées, parce que pour Patrick Mwewa, le sergent Kady est membre de leur bande et le seul à être en contact avec le gouverneur de la ville Mr. André Kimbuta, l'un des présumés commanditaires. Il recevait de cette autorité, certaines orientations ainsi que les fonds qui seront distribués pour l'exécution de leur coup de l'avenue Haute tension. L'assassinat de Daniel Botethi reste un mystère, malgré que certains disent que Mr. Daniel Botethi mènerait des enquêtes sur la gestion du gouverneur de la ville province de Kinshasa.

Le flou persiste au Tribunal militaire de garnison de Kinshasa/ Ngaliema au procès sur le meurtre de Botethi. L'OMP désigne les assaillants, la défense pointe le garde du corps. A ce stade des débats, plusieurs questions demeurent sans réponse. Les autorités de la ville disent qu'il était victime en homicide ! C'est pourquoi, « les Kinois s'interrogent, si les hommes politiques sont froidement abattus ou agressés avec une facilité déconcertante, alors qu'ils bénéficient de la protection d'une garde rapprochée, que bien faire des pauvres populations aux mains nues, devant des hommes armés souvent drogués et assoiffés d'argent ? »

L'assassinat de l'artiste comédien MBONGE Alias, survenu le 22 juillet 2008 dans le quartier Binza IPN par des bandits armés.

Dans la même semaine au quartier populaire de Matonge, sur l'avenue Kanda – Kanda, un jeune homme a été assassiné pour une histoire de parcelle raconte ses copains cireurs de bottes du Rond-point Victoire.

Le 09 mai 2008 que le général *Onosumba*, ancien ministre de la défense nationale et actuellement député national, a été agressé et criblé de balles ; quand il accompagnait un visiteur qui est venu lui rendre visite à la maison, et la méthode de placer une grosse pierre sur la route pour obliger le conducteur à descendre afin de bien l'avoir a été appliqué, commando de formation ce dernier sautera sur un des ses agresseurs jusqu'à moment ou ce dernier déclarer qu'il était blessé. Après un séjour médical en Afrique du sud, Adolphe Onosumba avait regagné Kinshasa le 13 juillet dernier avec des béquilles et une protège en fer à la cuisse.

Les personnages connus tels que *le footballeur Shabani Nonda*, *le journaliste Zacharie Babaswe*, *et un colonel de l'armée nationale* ont été agressés sur la même place.

Le 13 Août 08, un homme d'environ soixante ans d'âge révolu, nommé M. Matadi Kikunda, retraité des Forces armée de la République Démocratique du Congo (FARDC) a été froidement abattu vers 2 heures du matin à son domicile, situé sur l'avenue Mukila n°15 bis au quartier III dans la commune de Masina par des hommes armés. Selon une source familiale, deux hommes masqués ont fait irruption dans leur maison familiale vers 2 heures du matin et ont tiré à bout portant sur leur père et ont blessé grièvement ses deux filles après qu'ils leur eurent exigé 2500 dollars américains qu'il aurait reçu la veille d'une ristourne.

Le 30 décembre 2008, un adolescent de 14 ans, surnommé *Bill Clinton* non autrement identifié habitant le quartier Masanga Mbila, dans la commune du Mont-Ngafula à Kinshasa a été trouvé dimanche assassiné dans un bosquet dit « Bisengimana » après l'avoir enlevé alors qu'il jouait au football. D'après les explications reçues sur place par GEI, au cours de l'interrogatoire d'un des suspects arrêtés aux sous-commissariat de police, les assassins l'ont abattu à coups de poignard avant de l'égorger. Il a ajouté que sa bande se livrait à cette sale besogne depuis un certain temps et serait au service de certains expatriés dont il n'a pas précisé la nationalité ni fonctions qu'ils exercent dans la capitale. La mère de l'adolescent, Mme Ngunga qui s'était consacrée samedi à la recherche de son fils a eu la présence d'esprit de s'informer dimanche matin dans une parcelle située aux environs du terrain de jeux où ces faits tragiques lui ont été rapportés

Disparitions signalées

A Butembo, un homme d'affaires congolais de la ville de Butembo est porté disparu au mois de mars il faisait de cette disparition trois mois passés. Selon la famille, M. Katembo Kahangi avait quitté Butembo pour Kampala en Ouganda, via le poste de Kasindi à Beni, depuis le 2 janvier 2008. Les démarches menées à tous les niveaux, par la famille pour tenter de le retrouver n'aboutissent à aucun résultat, rapportait la radio Okapi. Selon la source, sa famille ajoute que, seules les marchandises qu'il avait envoyées ont pu arriver à la douane, mais l'homme d'affaires, lui, reste introuvable et injoignable.

Contacté, le président de FEC/Butembo et Madame Kahindo Lusenge, maire de la ville de Butembo, promettaient de s'impliquer dans la recherche.

Le 20 avril 2008, dans le village de Gashavu, des combattants du CNDP avaient arrêtés et attachés quatre hommes et un jeune garçon de 12 ans et les ont ensuite battus à mort à coups de matraques. Six autres civils ont été enlevés, dont une femme et une fille de 15 ans.

La nuit du 2 au 3 octobre 2009, des hommes en uniforme ont enlevé deux prêtres et un séminariste à la paroisse de Chierano dans l'archidiocèse de Bukavu. Il les ont malmenés et ont emporté tous leurs objets de valeur avant d'incendier le presbytère. Après que l'ont eût payé une rançon de cinq mille dollars exigée, ils ont libéré les prêtres enlevés ainsi que les séminaristes.

La nuit du 5 au 6 octobre 2009 à Nyangezi dans la communauté religieuse des Frères Maristes et à l'internat de l'Institut Weza dont ils avaient la charge. La vie des frères et des élèves a été sérieusement mise en danger par des hommes en uniforme qui ont emporté des sommes d'argent de la communauté religieuse et de l'internat. Ces actes abjects contre des personnes dont la vie est généreusement dévouée au service des autres appellent une vigoureuse désapprobation soulignée un communiqué de la CENCO du 07 octobre 2009.

Le 26-28 mois de juillet 2009, l'enlèvement et l'assassinat de Mr Katoko le Conseiller Financier du 1^{er} Ministre du Gouvernement, Mr. Antoine Gizenga.

Gabriel MOKIA MANDEMBO acteur politique, président du mouvement des Démocrates Congolais (MDC) enlever par une vingtaine des éléments armés. Cette arrestation a eu lieu à son domicile, avenue des travailleurs n°18 dans la commune de Gombe. Les policiers dont certains en tenue civile, ont surgi dans la parcelle après avoir escaladé les murs de la concession.

Ils ont menacé visiteurs et membres de famille avant de porter la main sur Gabriel Mokia encore dans sa chambre, ont rapporté des témoins, qu'ils ont ensuite conduit manu militari à la Direction des renseignements Généraux et services spéciaux de la police, situé à l'immeuble Kin Mazière.

C'est son épouse en personne, Mme Astrid Mokia, qui lança l'alerte aussitôt répercutée dans la presse et parmi les ONG de défense et de promotion des droits de l'homme. Mardi le 29 juillet après midi, Gabriel Mokia présentait dans la soirée des signes d'épuisements physique pour n'avoir rien mangé ni bu depuis le matin « sur place, les visites lui étaient interdites.

Avocats, acteurs politiques de l'opposition, défenseurs des droits de l'homme, membre de famille chargés de nourriture et de boisson étaient repoussés ». Gabriel Mokia était victime de ses opinions critiques sur le mode de gestion des affaires de l'Etat par le gouvernement actuel. *Nous soutenons la thèse de l'enlèvement du fait que des agents de ordre qui ont opéré n'ont présenté aucun document.*

Et cette opération survient après plusieurs jours de surveillance de la résidence et des bureaux de Gabriel Mokia situés sur l'avenue Essandja n°3 à Kinshasa/Barumbu, et de filature par des agents de la police. Des témoins affirment à cet effet avoir vu des policiers dans la soirée du lundi 28 juillet 2008 se renseigner dans les parages de sa résidence.

Le Sang crie vengeance

Jeudi 07 Août 2008, tôt le matin, le domicile, size avenue Itaga n° 607c quartier Tshimanga commune de Barumbu, dans la ville province de Kinshasa, Monsieur Ezulua Monzema Richard Paul, Président national du parti de l'Unité Nationale « PUNA », co-moderateur du groupe "G14" et membre du Directoire National de l'O.E.P sa résidence était encerclée par plusieurs agents de sécurité qui proviendraient de l'Agence National des Renseignements (ANR).

Alertés par la présence insolite des inconnus, en civil, en képi, et revolver dissimulé, les membres de famille et les habitants du quartier avait multipliés la vigilance du domicile de l'opposant ainsi assiégé par des agents de sécurité postés dans les périmètres immédiats.

Vu cet élan de solidarité, les agents ainsi repoussés par les habitants ont été aperçus, jusqu'au-delà de 12h00, en train d'échanger entre eux, se donner des consignes et approcher les sous commissariats de la police de WENZE ya Libulu et Saint Robert raconte un observateur.

Eu égard à cette menace d'enlèvement, monsieur Ezulua a été contraint de rester, toute la journée, immobilisé dans la résidence.

L'opposition Extra Parlementaire dénonce de plus en plus l'existence d'un complot ourdi par l'ANR qui aurait établi une liste rouge contre ses leaders politiques.

Les femmes et les enfants violées

Violences faites aux femmes est un phénomène qui fait encore rage à l'Est de la RD Congo. A mois de juillet et Août 2008, nous avons enregistré soixante cas de viols à Luebo un territoire de la province du Nord Kivu. Ce territoire est miné par des violences armées et les affrontements des différents groupes armés. C'est surtout les femmes qui subissent les violences de tout genre.

Elles finissent plus souvent par perdre leurs maris, leurs enfants et leurs biens. Les femmes qui habitent les camps des combattants sont violées régulièrement, raconte une femme victime de la société des femmes victimes des violences sexuelles basées à Luebo au Nord Kivu.

Les statistiques sur les viols perpétrés par les FARDC sont effrayantes, comme l'a reconnu le Colonel Kahimbi. Les FARDC de la région de haut Congo sont responsables de plus de 30% des cas de viols perpétrés dans cette région tandis que leurs confrères du Nord Kivu sont coupables de plus de 26% de cas de viols enregistrés dans la région où ils sont déployés.

Selon un récent rapport d'une ONG sérieuse locale oeuvrant à Goma au Nord Kivu, ils ont recensés plus au moins plus de 5000 cas de viols dans le Nord Kivu. Le cas le plus touchant on trouve un bébé de 3 mois qui a été violés par un jeune homme de 21 ans. Chose étonnante rapporte cet ONG, les voleurs ne sont pas inquiétés et circulent librement dans la ville. Une fois arrêté, quelques temps après ils sont libérés en titre de liberté provisoire. Les séquelles des viols touche gravement la victime, surtout si celle-ci n'a pas une prise en charge ou soignée.

Le 9 février 2008, des combattants des Pareco ont violé Marié une femme de Bukombo âgée de 24 ans et enceinte de quatre mois environs, " ils m'ont dit que si je ne leur permettait pas de me violer, ils me tueraient". Ils m'ont attrapé les jambes et m'ont coupé le bas de la jambe droite avec une machette pour me montrer qu'ils ne plaisantaient pas.

Le Sang crie vengeance

Le viol a été violant qu'elle avait fait une fausse couche. Son frère tué à coup de machette ainsi que deux autres villageois et ils ont violées également cinq femmes du village par ces même agresseurs.

** La Monuc aussi impliquée*

Les casques bleus, combattants, soldats, civils tous sont impliqués dans ces crimes abominables. Comme précité plus haut, l'Est de la RD Congo bas le record avec plus de deux mille cas enregistrés au premier semestre de l'année 2008. Outre les catégories des violeurs habituels, cette fois-ci, les soldats onusiens et les femmes militaires se sont ajoutés à cette liste.

Dans le territoire de Masisi, les Casques bleus indiens ont abusé des petites filles et petits garçons. Cela malgré la politique de « tolérance zéro », instaurée par les autorités onusiennes. Evidemment, le général Babacar Gaye, commandant de la force de la Monuc avait présenté des excuses aux victimes.

Selon les enquêtes, plus d'une centaine des cas d'abus sexuels sur des petites filles et des petits garçons ont été enregistrés. Ce n'est pourtant pas la première fois que des Casques bleus ont trempé dans des activités sexuelles. Malheureusement, les résultats des enquêtes que la Monuc annonce avec pompe, restent souvent un secret.

Le public connaît l'ouverture de l'enquête mais rarement la clôture, le résultat et le sort réservé aux auteurs, constatent les observateurs avertis. Et cela pour faire taire de tels dossiers, c'est d'ouvrir une enquête.

C'est le cas des casques bleus indiens impliqués dans les dernières abus, les nations Unies ont suivi la même démarche : ouverture d'une enquête en Inde, poursuites judiciaires et sanctions exemplaires. Les auteurs ayant déjà regagné leurs unités respectives, il sera difficile pour les victimes de connaître le déroulement des procès, si jamais il y en aura un.

Il n'y a pas que les soldats de la paix qui ont violé les combattants des différents groupes armés. Les soldats loyalistes ont commis les mêmes exactions, au cours du premier semestre 2008 comme précités au début de ce rapport.

A Luamuéla, 600 filles exploitées sexuellement, selon une source sûre, et les enquêtes du Groupe explorateur révèlent que six cents filles dont l'âge varie entre 9 et 15 ans, sont systématiquement exploitées sexuellement à Luamuéla, une localité essentiellement minière située à 17 km de Mbuji Mayi, mais dans le territoire de Tshilenge.

Déplorons également la faible scolarisation des jeunes filles et des enfants, la féminisation du Vih/Sida, le mariage précoce, le harcèlement sexuel, le désintéressement des jeunes à la politique, la pauvreté et la faible représentativité dans des institutions politiques locales, l'analphabétisme et la discrimination de la femme. Des policiers ont violé plus de 160 femmes et jeunes filles dans la province du Kasai Occidental.

Le dernier cas a été enregistré à 135 km où un policier commis à une barrière avait violé une fille de 16 ans en présence de l'auteur de la grossesse qu'elle porte.

Un certain Jean M. multiplie sans être inquiété, des actes de violences sexuelles et viols des jeunes et femmes dans la partie de la ville comprise entre les arrêts de bus « Fula-Dépôt-Mère Canon et Masanga Mbila » dans la commune de Selembao et Mont Ngafula, séparés par l'avenue By-pass, a fait savoir un habitant de ce quartier à une agence de presse. Selon la source, cet homme muni d'une machette et d'une arme à feu, toujours caché sous un grand manteau qui lui couvre le visage, opère depuis près d'une semaine entre 19 h et 22 h à la faveur de l'obscurité et des érosions qui caractérisent cette partie de la ville.

Le Sang crie vengeance

Ce criminel, fortement bâti physiquement, assène des coups et blessures par machette à ses cibles (essentiellement des adolescentes, jeunes filles et femmes) pour les contraindre à satisfaire ses appétits sexuels. *Sept jeunes filles et femmes* seraient déjà tombées dans ses filets.

Les éléments de la police mainte fois alertés n'arrivent pas à bout de autre forme se « Kata Kata ». Le Groupe Explorateur International avait dénoncé cette forme de violation des droits de la femme et de jeunes filles et avait demandé aux autorités compétentes de jouer leurs rôles de protéger la population.

Selon l'ONG Cooperazione Internazionale (COOPI) signale avoir identifié 272 victimes de violence sexuelles en septembre 2009, indiquait le bureau humanitaire de l'ONU (OCHA). Dans ce rapport, il s'agissait d'anciens et de nouveaux cas.

Toutes ces victimes ont bénéficié aussi d'une prise en charge psychosociale et quelques 165 ont bénéficié aussi d'une prise en charge médicale, 51 victimes ont été opérées à l'HGR de Kirungu-Moba dans le district du Tanganyika au mois de septembre 2009.

Plusieurs cas de violences sexuelles sont enregistrés dans toute la RD Congo, 48% des victimes des violences sexuelles sont des mineurs et que 67 % des présumés responsables des ces violences sont des hommes en uniforme. Le fait nouveau dans cette chronique, c'est le nombre des hommes violés. On parle souvent d'eux en terme de bourreaux et rarement comme victimes.

A Malemba NKulu, situé à plus de 600 kilomètres de Lubumbashi au centre du Katanga, les violeurs demeurent impunis, depuis le mois de mai 2009, une vingtaine de cas ont été enregistrés et transférés à la police, selon le Réseau des femmes pour le développement, tous les auteurs de viols sont libérés. C'est le cas d'un violeur libéré par la police, cette attitude décourage les victimes et leurs familles. Elles sont humiliées par les voisins qui n'ont plus de considération pour la sensibilisation menée par les activistes des droits de l'homme pour lutter contre les violences sexuelles faites aux fem

mes. Lorsqu'ils partent visiter les familles qui connaissent des cas des violences sexuelles pour faire un suivi, elles les taxent d'aventurier. Les activistes des droits de l'homme, ne savent plus progresser avec la formation et la sensibilisation de la population sur la dénonciation des violences sexuelles. Des plus les bourreaux tentent de persuader les victimes d'opter pour le règlement à l'amiable. Question d'obtenir une compensation pour l'abus enduré au lieu de dénoncer le bourreau à police pour finalement ne pas obtenir gain de cause.

Entre décembre 2007 et mai 2008, des femmes militaires ont imposé à des hommes des rapports sexuels. Ces cas se concentrent souvent dans le territoire de Djugu à Bunia. Au moins 66 hommes avouent avoir eu des rapports sexuels non consentants avec des éléments militaires féminins.

** Trafiquants d'organes génitaux*

Un réseau de trafiquants d'organes humains prélevés sur des femmes démantelé au Katanga, où les services spéciaux de la police criminelle avaient mis la main sur trois déserteurs des Forces Armées de la RDC, le 12 août 2008, ils avaient affirmés travailler pour un adepte de l'église apostolique. Cette opération avait eu lieu dans la cité minière de Kipushi, à 30 km au Nord-Ouest de Lubumbashi à la frontière avec la Zambie. Les trois déserteurs étaient toujours en possession de leurs armes, au moment de leur interpellation.

Ainsi, les sources judiciaires n'excluent pas que l'équipement militaire servait dans l'exécution des missions visant les jeunes femmes. Cette bande avait pour mission de tuer des jeunes femmes, dont elle sectionnait les parties génitales revendues au même commanditaire, qui s'en servait à des fins fétichistes.

Le 16 août 2008, c'est une jeune femme, du nom de Kalenga, qui avait été tuée et mutilée dans la cour d'une école primaire de Kipushi, selon le récit d'un des assassins, qui a expliqué avoir plusieurs victimes à son tableau de chasse, avec toujours le même « client ». Ce présumé commanditaire avait nié les faits, et déclaré ne « même pas connaître ses accusateurs ».

Le Sang crie vengeance

Dans ce coup, dont Kalenga a fait les frais, le commanditaire avait promis 1500 dollars américains, pour les organes à prélever. Le sergent déserteur, dont l'identité n'était pas révélée, raconte comment Kalenga a été sacrifiée, après avoir été sortie d'un débit de boisson, où elle prenait un verre. « Je l'ai abordée et draguée pour une soirée dans les environs. Ensuite, je l'ai entraînée dans la cour de l'école, où mes deux amis m'attendaient, expliquait le coupable.

Les déplacés de guerres

A Kirumbu, Busoro et Busiye dans le territoire de Masisi, les affrontements et accrochages où le CNDP s'oppose aux combattants de Pareco et des FDLR, sont responsables du déplacement massif de civils depuis janvier 2008 et de la situation humanitaire. Au Nord Kivu, près de 100.000 personnes ont été forcées de fuir depuis la signature de l'accord de paix, s'ajoutant aux 750.000 déplacés des combats antérieurs. Dans le cadre des hostilités, les groupes armés ont continué de recruter des combattants, dont certains ont été forcés de prendre les armes.

Les casques bleu de l'ONU plus de 5000 sont déployés au Nord Kivu – avaient tenté de pénétrer dans les zones tampons entre les factions belligérantes mais ils étaient disséminés et ont essuyé des tirs.

A Dongo, dans la province de l'Equateur, près de 20.000 personnes se sont déplacés dans sites d'accueil au Congo Brazzaville. Les autorités du Congo Brazza-ville avaient même décidé de dépêcher le 10 novembre dernier, une mission humanitaire d'évaluation dans trois des quatre localités où sont installés les déplacés venus de Dongo(RD Congo).

Il s'agit d'Empofondo, de Betou et de Dongu. Les acteurs humanitaires sur terrain ont demandé aux autorités de Congo-Brazzaville et de la RD Congo de mettre sur pied un système de coordination humanitaire pour mieux gérer cette crise.

Certains dizaines d'autres déplacés continuent d'affleurer au Congo Brazzaville, les autorités du Congo Brazzaville avaient fourni à ces déplacés venus de la RD Congo une assistance constituée de 2 tonnes de vivres et médicaments, en fin de semaine dernière. La chargée des relations extérieures du HCR en RDCongo, Francesca Fontanini avait déclaré qu'une assistance était distribuée aux déplacés de Dongo au Congo-Brazzaville.

D'autres déplacés logeaient dans certains bâtiments publics de localités qui les accueillent. Mais cette assistance s'avérait insuffisante avait-elle indiqué. Dans la localité de Betu, des comprimés de désinfection de l'eau étaient distribués aux déplacés. A Empfondo, le centre médical disposait d'un lot des médicaments. Mais ces médicaments ne suffisaient pas à couvrir tous les besoins des déplacés.

Les refoulés

Les expulsés d'Angola et de Brazzaville

Les statistiques récoltées au mois de juillet 2008 révèlent que 90% de ces personnes vulnérables n'étaient pas vaccinées, souffraient des maladies diarrhéiques et de la malnutrition. Selon le docteur Pierre Badimpata, le vice-président du comité, l'appui du gouvernement et des partenaires restait insuffisant face aux besoins: « pour tous ces enfants et femmes, la prise en charge se faisait difficilement.

Tout d'abord, on reçoit une assistance de l'OMS pour l'instant c'est insuffisant. Nous n'avons pas suffisamment de vaccins, de pétrole voire même des mèches. L'aide est arrivée, mais ça a servi pratiquement pour 50% des enfants, les autres ne sont pas vaccinés, même les médicaments nous manquent ». Et parmi ces expulsés, il y avait aussi des femmes violées, qui présentaient des infections sexuellement transmissibles.

Les refoulés des pays limitrophes

Les expulsés d'Angola et de Brazzaville

Les statistiques récoltées au mois de juillet 2008 révèlent que 90% de ces personnes vulnérables n'étaient pas vaccinées, souffraient des maladies diarrhéiques et de la malnutrition. Selon le docteur Pierre Badimpata, le vice-président du comité, l'appui du gouvernement et des partenaires restait insuffisant face aux besoins: « pour tous ces enfants et femmes, la prise en charge se faisait difficilement. Tout d'abord, on reçoit une assistance de l'OMS pour l'instant c'est insuffisant. Nous n'avons pas suffisamment de vaccins, de pétrole voire même des mèches. L'aide est arrivée, mais ça a servi pratiquement pour 50% des enfants, les autres ne sont pas vaccinés, même les médicaments nous manquent ». Et parmi ces expulsés, il y avait aussi des femmes violées, qui présentaient des infections sexuellement transmissibles.

Depuis 2003, plus de 140.000 ressortissants de la République démocratique du Congo, selon OCHA, ont été expulsés d'Angola dans des conditions inadmissibles et souvent décriées par des ONG des droits de l'homme. A en croire certaines sources, c'est le pétrole qui serait au cœur de cette crise entre les deux pays.

Un Congolais refoulés de la province angolaise de Cabinda et rencontré à Muanda, présentait des insoutenables abus commis par les Angolais en révélant que même des femmes en plein travail d'accouchement ont été refoulées et chassées des maternités. C'est une tension indéniable que celle surgie entre Kinshasa et Luanda autour des expulsions des Congolais d'Angola à cause de la brutalité des brusques renvois massifs des populations vivant quelque temps seulement auparavant en parfaite convivialité avec leurs voisins.

Des milliers de ressortissants de la RD Congo résidant en Angola ont, en effet, été reconduits depuis quelques semaines aux frontières entre ces deux pays voisins. Voici ce témoignage :

« Je m'appelle Sébastien Yamba, je suis Congolais, parmi les refoulés de Cabinda en Angola. Cela fait 4 ans que je suis parti en Angola. Ma famille et moi, nous avons des documents comme résident, des documents avec des cachets secs de services de l'Administration angolaise.

A cause de mon niveau d'études, j'ai préféré ne pas subir des exactions. Aussi ai-je décidé de rentrer dans mon pays en compagnie de ma famille. Les angolais ne nous considèrent pas, alors que chez nous au Congo, nous les considérons comme des frères. On nous expulsés dans des conditions insupportables. Est-ce qu'on peut refouler un individu, en séjour irrégulier soit-il, en le reconduisant à la frontière dans un camion benne qui transporte du sable ou dans des tracteurs ? Est-ce qu'on peut arrêter, muni d'armes, un individu à 3 heures du matin sans document, alors qu'il dort tranquillement dans on lit aux côtés de son épouse avec ses sous vêtements, en le forçant d'abandonner tout : maison, voiture... L'individu qui sort, s'il est muni de ses documents, il les présente aux policiers qui les déchirent simplement.

C'est très grave. Pourquoi nous, congolais, ne nous comportons-nous pas de la sorte avec nos frères Angolais qui sont très nombreux en République démocratique du Congo ? Les relations bilatérales entre nos deux pays existent-elles encore ou n'existent-elle plus ? Il est signalé des cas de viols, des tueries. Dernièrement 34 personnes transportées dans un camion benne ont péri à une frontière dans le Mayombe. Il y a eu des Congolaises en plein travail d'accouchement et des gardes-malades qui ont été expulsées des maternités. Bizarre et révoltant ! »

Les personnes discriminées

Les albinos souffrent en général d'exclusion, de discrimination au sein de la communauté dans lesquels ils vivent. Cette marginalisation se manifeste dans plusieurs secteurs de la vie publique. Ils ont par exemple de la peine à trouver un emploi, à accéder aux soins de santé appropriés, au mariage, à la scolarisation. Les femmes albinos font l'objet de discrimination de la part des autres femmes. Les femmes qui donnent naissance à un albinos sont souvent sujettes à des railleries et un rejet.

Selon une étude réalisée à Kisangani en 2007, auprès des parents et enseignants des enfants albinos, près de 47 % des parents se sont sentis humiliés lors de la naissance de leurs enfants albinos.

Environ 67 % des parents ont indiqué que les soins de santé spécifiques des enfants albinos coûtent cher. 50 % des enseignants ont précisé que les enfants albinos présentent de sérieuses difficultés de vision. Cependant, 83 % des parents ont confirmé que ces enfants réussissent à l'école comme tous les autres.

Hormis les albinos, on trouve également les personnes vivant avec VIH/Sida qui discriminés, soit au milieu professionnel, soit dans leurs quartiers habituels, de fois ils sont chassées là où louent à cause de leurs état. Malgré que l'Assemblée Nationale congolaise a adopté la loi portant la protection des personnes atteint du Sida, dans la pratique, cette couche de la population reste discriminée.

Journalistes assassinés



Franck Ngyke Kangundu

Journaliste et chef de la rubrique politique du quotidien « Référence Plus », paraissant à Kinshasa et de son épouse **Hélène Mpaka**, ont été assassinés, jeudi 03 novembre 2005 vers 1h00 du matin (heure de Kinshasa), par trois hommes armés en tenue civile, dans sa résidence à Kinshasa/Limete.

Selon les témoignages recueillis sur le lieu du crime à Kinshasa, quartier Mombele, Ngyke a été abattu à bout portant, d'une balle

Le Sang crie vengeance

dans la poitrine, par trois hommes cagoulés en tenue civile qui l'attendaient devant sa résidence.

Selon les jeunes du quartier, ces assaillants faisaient le guet depuis 22h00. Et le couple Kangundu est arrivé à domicile vers 1h00 du matin. Le journaliste revenait de sa rédaction à Kinshasa/Kasa-Vubu où l'a réjoint son épouse.

C'était au moment où il s'apprêtait à fermer le portail de sa résidence après avoir garé la voiture que les assaillants avaient surgit de l'obscurité et ont forcé l'entrée en tirant à deux reprises dans le portail. Une fois à l'intérieur de la parcelle, ils ont tiré sur l'épouse du journaliste qui tentait de s'échapper. Ngyke leur avait proposé de prendre de l'argent et même la voiture pour lui laisser la vie sauve. Les assaillants lui auraient rétorqué qu'ils été envoyés pour le tuer. Sur ces entre faits, ils ont tiré sur le journaliste avant d'emporter les téléphones portables.

Un des fils du journaliste, Djudju Kangundu, qui tentait de voler au secours son père a été atteint par une balle au bras et a dû passer quelques jours à l'Hopital. Un des neveux du journaliste qui a couru au poste de police le plus proche pour chercher de l'aide s'est entendu dire par ces derniers qu'ils ne disposaient pas de crédits dans leurs téléphones portables pour alerter l'équipe d'intervention. Ces différents témoignages, montrent clairement que c'était un crime crapuleux dans la mesure où les assaillants n'avaient même refusé de prendre l'argent et la voiture proposés par le journaliste.

En outre, après avoir donné la mort, ils ne sont pas entrés dans la maison pour voler.



Serge MAHESHE KASOLE

Journaliste à la Radio Okapi, (Projet conjoint Nations-unies et la Fondation Suisse Hironnelle) à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud Kivu, a été tué, mercredi 13 juin 2007, vers 20h00 GMT, par balles tirées à bout portant, par deux inconnues au moment où, accompagné de deux amis, Alain Muhimbi et Serge Muhima, le journaliste s'apprêtait à prendre place dans le mini bus frappé du logo des Nations Unies qu'il conduisait comme d'habitude.

Selon des témoignages, les tueurs avaient ordonné au journaliste et à ses deux amis de s'asseoir à même le sol. Sans hésiter, Maheshe et ses amis s'étaient exécutés.

L'un des amis du journaliste a demandé, en langue swahili, aux tueurs s'ils voulaient de l'argent. Pour toute réponse, l'un des tueurs a tiré sur le journaliste, ce qui avait provoqué la fuite de Serge Muhima tandis que Alain Muhimbi avait réussi à se glisser sous le véhicule.

Un troisième coup de feu avait été tiré par la suite et avait atteint Maheshe en pleine poitrine. Sans rien emporter, les tueurs s'étaient éclipés dans la nature aidée dans leur besogne par l'obscurité.

Le Sang crie vengeance

Alertés par les coups de feu, les occupants de la maison ont constaté que le journaliste était mortellement blessé. Ils l'ont immédiatement conduit à l'Hôpital de Référence de Bukavu où les médecins n'ont fait que constater le décès. Dès le lendemain, le procès des présumés assassins a été ouvert, alors même que le corps du journaliste n'avait pas encore été inhumé. Au banc des accusés devant le tribunal militaire de garnison de Bukavu deux militaires, le caporal Katuzelo Mbo et le Sergent Arthur Bokungo Lokombe.

Ces deux militaires avaient été arrêtés le lendemain de l'assassinat à 40 mètres du lieu du crime pendant une opération de bouclage menée par la police entre 05H00 et 16h030 dans le quartier d'Ibanda (près du centre-ville) où avait eu lieu le crime.

Ils étaient en possession « d'une arme ayant récemment servi », selon la police chargée de l'enquête. Outre les deux militaires accusés d'assassinat, 16 autres personnes, dont 8 femmes, également arrêtées pendant l'opération de bouclage, avaient comparu devant le tribunal militaire pour « détention illégale d'armes », « association de malfaiteurs » et « détention et vente des stupéfiants » seize armes auraient été retrouvées en leur possession selon la police.

Au cours de la reconstitution du crime, effectuée le 17 juin 2007, les deux amis du journaliste avaient formellement reconnu, par la voix et la démarche, les deux présumés auteurs de l'assassinat de Serge Maheshe. Samedi 30 juin 2007, contre toute attente, Alain Muhimbi et Serge Muhima, les deux amis du journaliste et témoins oculaires du crime ont été interpellés et écroués à l'auditorat militaire de Bukavu.

Ils étaient accusés d'avoir commandité l'assassinat de leur ami Serge Maheshe. Pour asseoir sa conviction, la justice militaire s'est fondé sur les seuls aveux de deux nouvelles personnes, Freddy Bimwa et Mastakila, arrêtés quelques jours plutôt, grâce aux relevés des communications selon l'Auditorat militaire.

Dans leurs aveux, les nouveau «présumés assassins » accusaient Alain Muhimbi et Serge Muhima d'être les commanditaires de l'assassinat de leur ami.

Ces personnes, membres de la pègre locale, affirmaient avoir tué le journaliste contre la promesse de la remise de 15000\$ US à chacun et d'un titre de voyage pour la République Sud Africaine. De leur coté, les deux amis avaient purement et simplement rejeté ces accusations. La confusion s'était donc installé au point que les magistrats chargés de ces dossiers ne se retrouvaient plus face à l'incohérence et aux nombreuses zones d'ombre relevées dans la déposition des nouveau « présumés assassins ».

Malgré cette confusion, l'auditorat militaire de Bukavu finira par inculper, le 05 juillet 2007, les suspects d' « assassinat » et les deux amis d' « association des malfaiteurs ». Le 28 août 2007, le tribunal a prononcé le verdict dans lequel il avait reconnu coupables d'assassinat le duo BISIMWA – MASTAKILA, et d'association des malfaiteurs le deux amis du journaliste Alain et Serge. Par conséquent, tout les quatre ont été condamnés à la peine de mort. Deux autres prévenus ont été condamnés à 6 mois de prison ferme pour des faits non liés à l'assassinat du journaliste. Quant aux autres prévenus, ils ont été acquittés.

Curieusement, dans sa motivation, le tribunal avait reconnu que les aveux des présumés assassins étaient incohérents et qu'il persistait encore plusieurs zones d'ombre non élucidées, comme l'avait fustigé la défense.

Le Sang crie vengeance

Comme il fallait s'y attendre, les condamnés avaient aussitôt interjeté appel contre ce jugement devant la Cour Supérieure Militaire de Bukavu. Alors que le début du procès en appel était attendu, dans une lettre, datée du 08 septembre 2007, écrite de la prison en swahili et adressée au président de la cour Supérieur Militaire de Bukavu, Freddy BISIMWA et MASTAKILA, les deux « assassins » se sont rétractés de leurs aveux et ont disculpé les deux amis du journaliste Serge et Alain.

Dans la lettre, les deux assassins affirmaient n'avoir jamais tué le journaliste et les deux amis, condamnés comme commanditaires, n'y étaient pas non plus impliqués.

Après l'audience du 19 mars 2008 à la cour militaire au sujet de l'assassinat du journaliste Serge Maheshe, une trentaine d'organisations des Droits de l'homme membre du Radhoski et Reprodhoc, de concert avec l'ONG Protection International, demandent aux autorités locales de donner aux enquêteurs les moyens nécessaires pour des enquêtes de qualité. C'est l'une des recommandations qu'elles formulent sur ce procès en appel.

Les recommandations formulées dans un document de 6 pages insistent sur la nécessité de veiller à ce que les garanties d'un procès juste et équitable soient respectées. A la communauté internationale de suivre attentivement le procès Serge Maheshe et Pascal Kabungulu et soutenir celui-ci.

Ce document a été distribué le mardi 25 mars 2008, la cour a suivi le débat sur la lettre des avocats de la défense. Cette lettre fait état d'une tentative d'assassinat du condamné Freddy Bisimwa. Leur client aurait été passé à Tabac par le capita de la prison, une heure après le début de la séance l'audience a été momentanément suspendue.



Patrick Kikuku Wilungula

Reporter-photographe à l'ACP (Agence Congolaise de presse, agence officielle) dans la province du Nord Kivu et au journal Hebdo de l'Est, paraissant à Kinahasa, capitale de la RD CONGO , a été tué, jeudi 09 août 2007 vers 19 h00 GMT, à Goma, capitale de la province du Nord Kivu par des hommes armés non autrement identifiés jusqu'à la publication de ce rapport. Le photographe avait été abattu d'une balle tirée à bout portant dans la tête, alors qu'il se trouvait à une dizaine de mètres de son domicile, situé dans le quartier Ndosho, Commune de Karisimbi.

Selon les informations obtenues, après le forfait, les assassins n'ont emporté que l'appareil photographique (de marque Canon EOS digital) tandis que d'autres biens de valeurs (téléphones cellulaires, argent) que Kikuku avait sur lui ont été laissés sur place.

Patrick Kikuku avait notamment travaillé pour le compte de Eugène SERUFULI, ex-gouverneur tutsi du Nord Kivu et cadre du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma).

Un témoin du crime, non autrement identifié, aurait déclaré avoir entendu l'assassin ordonner au photographe de lui donner les images des obsèques de M. Floribert BWANA CHUY BIN KOSITI, Secrétaire provincial du RCD-Goma, juriste, et agent de l'Etat à l'Office de Contrôle Congolais (OCC) au Nord Kivu, dont le corps a été retrouvé sans vie, le lundi 09 juillet 2007, à Goma.

Le Sang crie vengeance



DIDACE NAMUJIMBO

Agé de 34 ans, journaliste à la Radio Okapi, un projet conjoint de la MONUC (Mission des Nations Unies au Congo) et de la Fondation Suisse Hironnelle, à Bukavu, capitale provinciale du Sud-Kivu, à l'Est de la RDC, avait été assassiné, vendredi 21 novembre 2008 vers 21H30.

Selon les premiers témoignages recueillis, le journaliste, qui revenait de sa radio, avait été abattu d'une balle tirée dans le cou et à bout portant quelques minutes seulement après avoir été déposé sur la grande route de son quartier par un véhicule de la MONUC. Son corps sans vie n'avait été retrouvé que samedi matin par des passants à quelques 50m de son domicile.

Un membre de la famille du journaliste tué avait dit à l'ONG Journaliste en danger qu'il avait été retrouvé sur Namujimbo des biens personnels dont une somme de 50 \$US et 3000 FC ainsi qu'un Talkie-walkie de service. Mais ses deux téléphones portables n'avaient pas été retrouvés. Dès le lendemain de l'assassinat, Le Procureur de la République, près le tribunal de grande instance de Bukavu, Jacques Melimeli avait ouvert une enquête. Le 21 novembre 2008 dernier, une année déjà s'est écoulée depuis son assassinat, aucun procès, ni enquête sur son meurtre.



Louis BAPUA MWAMBA

Au mois de juillet de la même année, un journaliste freelance et ancien de JEUNE AFRIQUE ECONOMIE à Paris, Mwamba Bapuwa est tué par balle, le 08 juillet 2006, dans sa chambre à coucher par des hommes qui ont forcé, la nuit, l'entrée de sa maison à Kinshasa/ Matete.

Kayilu Mutombo

En 2006, au plus fort des tensions électorales et des saccages des médias, Kayilu Mutombo un technicien de maintenance de CCTV (Canal Congo Télévision, propriété du sénateur Jean-Pierre Bemba incarcéré à la Cour Pénale Internationale à la Hayes) est assassiné, le 26 mars 2006 à Kisanga (faubourg de Lubumbashi) par des inconnus qui sabotent également le matériel de retransmission de CCTV.

Bruno Chirambiza

Agé de 24 ans, journaliste à la *Radio Star*, une station de radio privée (propriété d'un député national de l'opposition) émettant à Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu (est de la RDC) a été tué, dans la nuit du samedi 22 à dimanche 23 août 2009, à coup de poignard par un groupe de 8 personnes en tenue civile et non autrement identifiées, selon les premiers témoignages obtenus, CHIRAMBIZA revenait à pieds vers minuit, en compagnie d'un ami, d'un mariage qu'il avait animé, à plus ou moins 5 kms de son domicile, lorsqu'ils ont été attaqués par un groupe de 8 personnes, en civil selon l'ami du défunt qui, lui, a pu s'échapper.

Le journaliste a, quant à lui, été poursuivi par ses agresseurs qui l'ont rattrapé et poignardé en pleine poitrine.

Conduit à l'hôpital par des personnes alertées par ses cris de douleur, il a succombé de ses blessures quelques instants après.

Contre toute attente, le journaliste a été inhumé dès le lendemain de sa mort sans qu'aucune autopsie n'ait été pratiquée sur son corps pour déterminer la nature exacte de l'arme qui lui a donné la mort.

Journalistes agressés

Début Août 2008, à Goma, le chef lieu de la province du Nord Kivu, M. Samy Shamamba, Journaliste et Editeur du journal Grands Lacs News, a été victime d'une agression de la part d'un groupe des gens qui seraient incités par le président de la société civile du Nord Kivu, M. Jason Luneno Baeni, pour selon lui, avoir dénoncé le comportement indigne d'un colonel affecté en territoire de Walikale au cours d'un point de presse co-animé par le Coordonnateur national de programme AMANI, le ministre d'Etat chargé de l'intérieur et le représentant du Secrétaire Général de l'ONU au Congo.

Le journaliste précité avait demandé l'avis du ministre de l'Intérieur Denis Kalume dans le cadre du rétablissement de l'autorité de l'Etat en territoire de Walikale où un certain colonel percevrait illégalement des taxes revenant à l'autorité civile et se permettrait d'empêcher au SESCO de fonctionner.

Un groupe des gens ressortissant de Walikale s'en était pris à ce journaliste lui reprochant d'en vouloir à ce colonel qui serait leur frère. Samy Shamamba avait eu la vie sauve grâce à la solidarité des journalistes qui était présents à ce point de presse qui est intervenus pour protéger leur confrère. Le 06 novembre 2009, un groupe des journalistes de Congo Web TV ont été agressés et tabassés par la police de la brigade Anti-incendie. Le drame s'est passé, lorsque les journalistes réalisaient un reportage à micro baladeur au public pour pronostiquer le match que le TP Mazembe avait joué contre l'équipe du Nigeria, le 07/11/2009. Les policiers de l'anti-incendie avaient pensé à tort qu'ils filmaient leurs installations.

Le Sang crie vengeance

Le commandant de la police avait interpellés les journalistes, ce dernier avait autorisé à ces éléments de fouetter les journalistes grièvement. Ali Male confirme avoir reçu des coups de la part de quatre policiers, le cameraman été incarcéré dans leur cachot et le camera confisqué.

Journalistes ou activistes de droits humains emprisonnés

Maître Firmin Yangambi, président de l'ONG « Paix sur terre » fut arrêté le 27 septembre 2009 à Kisangani, pour détention illégale d'armes de guerre et organisation d'un mouvement insurrectionnel. Mercredi le 28 octobre 2009 niveau de la Cour militaire, un débat houleux a dominé l'audience qui a été consacrée à la demande de la mise en liberté provisoire de l'inculpé. D'un côté le ministère public et de l'autre, une dizaine d'avocats qui défendaient Me Firmin Yangambi et ses coaccusés.

De deux chefs d'accusation contre l'acteur de droits, le ministère public a reconnu l'erreur en ce qui concerne la détention illégale d'armes de guerre, mais a maintenu le grief sur l'organisation d'un mouvement insurrectionnel. La défense avait pris acte de ce mea culpa, mais estimait aussi que les libellés des procès-verbaux obtenus sous tortures étaient obscurs avec un fond vicieux. Pour Me Jules Kalenga, l'un des avocats de Firmin Yangambi, leurs clients n'avaient pas été assistés auprès des Officiers de police judiciaire(OPJ) et devant l'Officier du ministère public (OMP), ce qui constituait une violation grave de la constitution.

Raison pour laquelle la Cour devait les rejeter, et ce faisant, elle doit remettre en les détenus et recommencer l'instruction pré juridictionnelle, préparatoire, avait-il soutenu.

Les arrestations, détentions arbitraires, enlèvement à la mode. Le 27 juin 2008 vers 11 heures un groupe de sept agents de l'ANR a procédé à l'arrestation de quatre avocats qui se trouvaient dans leur cabinet situé au n°270 de l'avenue Kasa-vubu à Lubumbashi sans réquisition du procureur général et absence de leur bâtonnier ou son délégué. Il s'agissait de maîtres Serge Shungu, Richard Matuli, Adolphe Luyamba et Mumba Mutali. Ils ont été acheminés au cachot de l'ANR/Katanga situé entre les avenues Sandoa et Kimbangu et auditionnés par une commission composée des membres du conseil de sécurité de la police nationale congolaise, de l'Auditorat Militaire Supérieur de Lubumbashi en lieu et à la place de leur juge naturel.

Pour le cas de sieurs TSHIBANDA, KATUMBI et KABEYA qui furent enlevées vers fin 2007 par des agents de l'ANR dans la localité de Kitenge, dans le Nord Katanga et acheminés à Lubumbashi où ils croupissent depuis lors sans droit d'entrer en contact avec leurs familles ou d'un conseil. Ces victimes ont déclaré avoir été soumis aux traitements cruels, inhumains et dégradants pour avoir critiqué la gestion du gouvernement.

Une ONG locale avait condamnée et dénonça ces arrestations et détentions arbitraires ainsi que la pratique de torture qui perdure dans les amigots tenus par les services de sécurités dans l'indifférence totale du gouvernement congolais.

Elle rappelait au gouvernement de la RDC de respecter ses engagements internationaux pris dans le cadre de la déclaration universelle des droits de l'homme, du pacte international relatif aux droits civils et politiques de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants qui l'obligent à prohiber des arrestations et détentions arbitraires ainsi que des traitements cruels, inhumains et dégradants des personnes face à ces violations flagrantes des droits garantis aux citoyens.

Le Sang crie vengeance

** Arrestation des magistrats Claude Masudi et Raphaël Nyani*

L'arrestation et l'incarcération à la prison centrale de Makala des Masudi et Nyani à la suite de la libération, à titre provisoire de l'ADG de l'Ogefrem, M Emile Ngoy Kasongo et de son compère Roger Andende Apinda avait suscité de l'inquiétude dans le chef de la corporation des avocats.

Selon un communiqué de presse signé par Maître Jean Marie Eley Lofele, président de l'Association internationale des Avocats de la défense (AIAD-Congo) fustige de fait que la magistrature soit bafouée dans son indépendance et que la RD Congo refuse d'être un Etat de droit.

Selon le président de cette association, membre du barreau pénal international et ses pairs fondent leur conviction à la suite de l'arrestation de ces deux magistrats précités qui, à la lecture de l'AIAD-Congo, ont « eu tort » d'avoir prononcé en date du 21 octobre 2009 un jugement accordant la liberté provisoire de M. Emile Ngoy et Roger Andende, respectivement ADG et ADT de l'Office de gestion Fret Maritime.

Cela suite au contrat qu'ils avaient conclu ayant été jugé non en conformité par le pouvoir selon le communiqué de cette association. L'AIAD-Congo soutient que cette façon d'agir est une violation des dispositions de la constitution.

Et de conclure, lorsque le juriste n'est plus libre, l'avocat ne pourrait exercer avec succès son ministère. « Il est faux de dire que chaque fois qu'un juge dit de droit contre les intérêts du pouvoir, on est en présence de la corruption » selon l'AIAD-Congo.

Selon le procureur général de la république, Flory Kabange Numbi rétorquait nous citons : « ...ces juges savent pourquoi ils sont écroués, ils ont été suffisamment entendus par les magistrats du parquet général ». Les juges Masudi et Yani avaient été libérés le 27 octobre 2009, après cinq jours de détention à la prison de Makala.

Dans une interview par téléphone avec le CPJ, Malongi avait confirmé que la mesure avait été levée mais s'était refusé à fournir plus de détails. Tshinyama a indiqué que lui-même et son personnel n'avaient toujours pas accès à leurs studios. « Nous constatons qu'ils n'ont pas enlevé les verrous de nos bureaux, rien ne s'est pas passé,

Médias suspendus les 5 dernières années

Les autorités de la ville de Luebo, au centre de la République Démocratique du Congo, avait refusées la réouverture d'une station de radio communautaire, malgré une décision de l'organe gouvernemental de régulation des médias autorisant le retour sur les ondes de la station, d'après des sources locales la Radio ODL avait été fermée par la police le 17 mars dernier à la suite d'une interview d'un homme politique de la région qui avait émis des critiques contre la police locale.

Radio ODL située à 800 kilomètres à l'est de la capitale Kinshasa a cessé d'émettre lorsque des policiers et des militaires armés ont fait une descentes musclée dans ses locaux, chassant le personnel et fermant les studios de force, avait déclaré au CPJ Merové Tshinyama, le directeur de la station.

Le commissaire de la police locale, Oscar Malongi a accusé la station de diffuser des « messages de haine » et « d'inciter à la désobéissance civile » suite à la diffusion la veille d'une interview critique du député d'opposition Bafuaka Kalala de la province, selon une ONG sérieuse et des reportages des médias locaux Tshinyama a nié de telles accusations, disant que Kalala, qui est aussi le propriétaires de la station, avait critiqué la police à propos de supposés arrestations arbitraires.

A moins d'une semaine de la fermeture de la station, la Haute autorité de médias (HAM) de la République démocratique du Congo a ordonné la réouverture de la station, citant un manque de preuves soutenant les accusations avancées par les autorités.

Molière TV, chaîne de télévision privée, émettant à Kinshasa, capitale de la RD Congo, avait été attaquée, vendredi 27 septembre 2008, à 2 h00 du matin par une douzaine des policiers en tenue et cagoulés. Peu après 2H00 du matin, une douzaine de Policiers en tenue et cagoulés avaient débarqué de trois jeeps de la Police de couleur blanche avec gyrophares et une Pick-up double cabine, dans le quartier Binza Pigeon à Kinshasa/Ngaliema où se trouvent logés, depuis quelques temps, les studios de MOLIERE TV.

Après avoir coupé l'électricité dans le quartier et dispersé une famille qui veillait à un deuil dans les environs, les policiers avaient forcé l'entrée des studios de la chaîne de Télévision et emporté l'émetteur, les caméras et micros, les tables de mixage audio et vidéo, un PC de montage, des cassettes et DVD ainsi qu'un générateur d'électricité.

Les raisons officielles de cette attaque sont pas connues. Face à cette confusion délibérée, MOLIERE TV avait saisi la justice qui s'était prononcée en sa faveur. Mais, en dépit de cette décision de justice, le ministre de la communication et des médias s'était toujours opposé avec véhémence à la reprise des émissions de MOLIERE TV allant jusqu'à dire, selon M. Léon Nembalemba, propriétaire de cette Chaîne, que « tant que lui (le ministre) sera vivant, MOLIERE TV ne diffusera plus ». Heureusement pour cette chaîne, au mois de juillet 2009, elle a repris son signal, et à commencer à diffuser ses émissions comme d'habitude, la justice lui a été rendu.

Couleur Télévision, Afrika TV, BRT (Business Radiotélévision) Africa, RLTV (Radio Lisanga Télévision) et Canal 5, cinq chaînes de télévision ainsi que **BRT FM** et **Africa FM**, deux stations de radio, tous émettant à Kinshasa, avaient été interdits de diffusion le 09 septembre 2008 par un arrêté ministériel signé par M. Bongeli Yeikelo Yato, ministre de la communication et médias, pour non respect des conditions légales de diffusion des entreprises privées du secteur audiovisuel en RDC. Hormis Canal 5, les quatre autres médias, avaient été autorisés à nouveau à émettre par un arrêté ministériel signé le 16 septembre 2008 mais n'avaient repris que le 10 novembre pour Couleurs TV, le 28 octobre pour RLTV et BR FM.

Le Sang crie vengeance

Si Couleurs TV et Africa TV devaient leur réouverture à l'introduction des récépissés qui manquaient à leurs dossiers, les chaînes de télévision BRT et RLTV n'avaient introduit qu'un recours chacun du fait qu'ils étaient en ordre administrativement au moment de leur fermeture.

RFI (Radio France International), a vu son relais FM suspendu respectivement, vendredi 01 mai 2009, à Bunia, chef-lieu du district d'Ituri, dans la Province orientale, mercredi 10 juin 2009 à Bukavu, cheflieu du Sud-Kivu (Est) et dimanche 26 juillet 2009, à Kinshasa (capitale de la RDC), Lubumbashi (province du Katanga, sud-est du pays), Kisangani (province orientale, nord-est du pays) et Matadi (province du Bas-Congo, ouest du pays) par le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) pour «*des raisons de sécurité nationale*» avait déclaré le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication et des Médias, Lambert Mende.

«Nous reprochons essentiellement à RFI des tentatives de provoquer des mutineries au sein des forces armées(FARDC) dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu (est) et dans la Province orientale. Aussi de créer des conflits interethniques là où nous sommes laborieusement en train de pacifier le pays», avait-t-il ajouté, au cours d'une conférence de presse organisée à Kinshasa, le 4 mai 2009, dans le cadre de la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse. Lambert Mende avait alors déclaré : «Nous reprochons à RFI d'inciter les militaires à désobéir, à se révolter, à créer des troubles dans les casernes, alors que notre pays est en guerre».

Congoweb TV, une chaîne de télévision privée émettant sur satellite à partir de Kinshasa, capitale de la RDC a vu son signal coupé, jeudi 3 septembre 2009 à 7 heures du matin, sur ordre de M. Lambert MENDE, ministre de la Communication et des Médias, pour n'avoir pas demandé une autorisation préalable du ministère de la Communication et des Médias avant de prendre en relais les programmes de *France 24*, une chaîne de télévision française émettant sur satellite depuis Paris, capitale de la République Française et Deutsche Welle, une station de radio allemande émettant à partir d'Allemagne.

2^{ème} Partie :

Activités diverses

L'information

En République démocratique du Congo, tout le monde n'a pas l'accès facile à l'information, surtout à cause des difficultés économiques, avoir un poste récepteur ou un poste téléviseur c'est un luxe pour certains. Pour lutter contre cette difficulté et faciliter la population à avoir des informations, le GEI compte à ouvrir des radios communautaires.

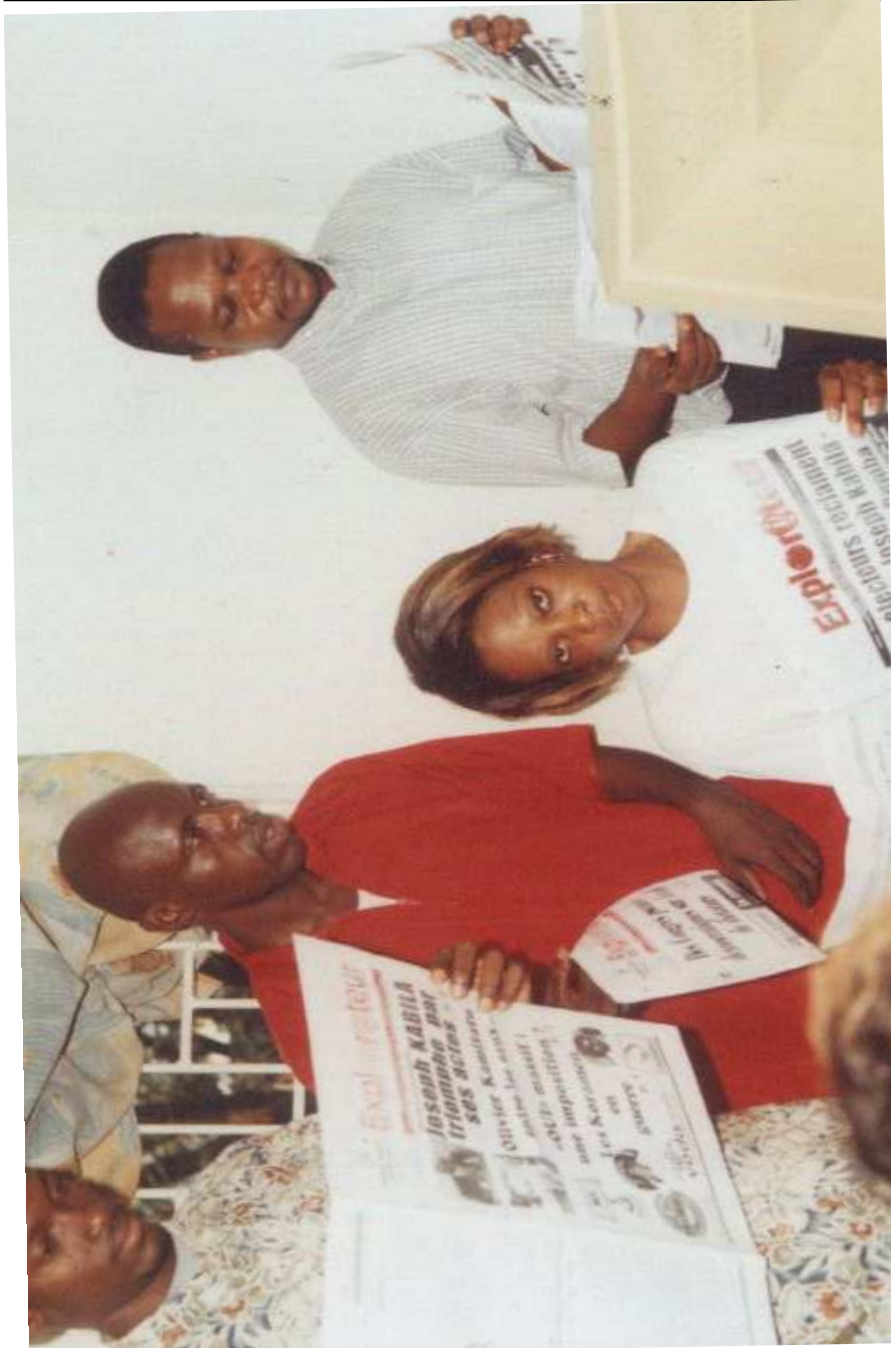
Pour le moment, GEI publie son support médiatique d'analyse et d'informations générales « dénommé l'Explorateur », format tabloïd, ce journal a pour but d'informer le public sur l'actualité nationale ou internationale, analyse les faits et les événements d'une façon objective. C'est par le moyen de ce journal que GEI publie ses alertes, annonces et flash sur les violations des droits humains et sur la liberté de la presse.

Ces cinq dernières années, le groupe Explorateur international a produit 154 éditions, de son journal à plusieurs exemplaires.

Ce journal est écrit dans un style simple et claire. Ce faisant, il participe à la promotion de la lecture et de la langue française. Pour mieux combattre l'ignorance source de la pauvreté et du sous développement, GEI publie également des dépliants, livres, brochures ainsi que d'autres écrits source du savoir et de développement.



Le Sang crie vengeance



Formation

Dans le souci d'aider le public à rompre les barrières de l'ignorance, GEI organise des sessions des cours d'alphabétisation pour apprendre aux gens à écrire et à lire, ainsi que l'apprentissage des langues étrangères en occurrence le français et l'anglais ainsi que la formation sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) l'informatique, le journalisme et les Droits Humains. Tout cela par le canal de son centre dénommé "**The Explorer Center**".



Le Sang crie vengeance



De 2005 à 2009, 750 étudiants ont suivis une formation rapide et complète au centre du Groupe Explorateur International. Parmi lesquels on compte, les jeunes filles mères, les jeunes désœuvrés, ainsi que toutes les couches de la population, tous confondus.

Assistance

Le groupe Explorateur International fournit un soutien matériel et financier aux indigents. Et prend en charge des enfants ou jeunes vivant avec un handicap, les orphelins délaissés, les victimes des viols ainsi que les enfants en détresse. GEI fournit aussi un soutien d'impact rapide aux associations, organes de presse, et les paysans regroupés.

Les cinq dernières années, GEI a assisté plus de : 100 enfants vivant avec un handicap, 300 enfants en détresse, 150 victimes des viols, 15 orphelins et 3 groupes des paysans.

Droits de l'homme

Le groupe Explorateur International (GEI) dénonce toutes formes de violations des droits de l'homme, (discriminations, tortures, hostilités, assassinats, ...).

GEI mène aussi des actions des protestations, et fait signé des pétitions pour faire pousser des responsables politique de faire cesser ces violations.

Hormis tous ces secteurs précités, GEI, organise aussi des sessions de formation sur les Droits humains, et de sensibilisation contre les IST (Infection sexuellement transmissible) et sur le VIH/SIDA.

Par le moyen des séminaires, ateliers, forum, débat, conférences et par des colloques.

Etant une organisation non gouvernementale de développement démocratique, GEI encourage l'esprit d'initiative et d'ouverture de l'esprit. Facilite l'apprentissage des nouvelles technologies de l'informtion et de la communication (NTIC), dans le domaine liberté de la presse et des ONG ainsi que d'autres structures du développement.

Présentation du GEI

Tout est parti par un hebdomadaire culturel et d'un centre de formation dénommé « Explorateur », centre pluridisciplinaire d'information et de formation. Actuellement il s'appelle « Groupe Explorateur International en sigle (GEI), fondé le 1^{er} septembre 2005 par l'initiative du Prof. MIMBU KANGU Samuel et ses compagnons.

Ce noyau qui, à son début comptait 11 membres avait pour objectif de combattre l'ignorance dans le chef des personnes de tout âge, toutes conditions sociales, sans distinction de sexe, de toutes nationalités établies en République Démocratique du Congo. Ceci par le moyen de la formation, la collecte, le traitement et la diffusion de l'information de toute nature.

Suite à l'accroissement de l'injustice, la corruption, la culture de l'ignorance, les tortures, la discrimination, les traitements dégradants et inhumains, les exécutions sommaires, les arrestations arbitraires et les enlèvements des activistes des droits de l'homme, des journalistes ainsi que les interdictions des médias constatés en RD Congo, et un peu partout en Afrique.

Ainsi sera lancé l'idée de fusionner et transformer ces deux structures dans un seul groupe, une Organisation Non Gouvernementale à vocation humanitaire et sans but lucratif pour explorer et combattre l'ignorance inhérente aux Droits Humains, défendre la liberté de la Presse et d'Expression en République Démocratique du Congo en particulier ainsi que dans l'ensemble de la région des grands Lacs Africaine.

Le Sang crie vengeance

Ce groupe est connu sous la dénomination actuelle de « Groupe Explorateur International ».

C'est le 15 décembre 2007 à l'issue de son Assemblée générale constitutive que les 11 membres fondateurs adoptèrent les résolutions comme Avenant complétant les statuts de l'organisation non gouvernementale.

Il est non confessionnel, apolitique, indépendant de tout gouvernement et de tout groupe sociopolitique partisan.

GEI étant une organisation non gouvernementale, il dispose d'une reconnaissance officielle et est enregistrée au Ministère de la Justice sous le n° *F92/10612* (voir lettre n° JUSTGS/SG/20/868/2007 du 21 août 2007).

Et il détient aussi l'Avis favorable du Ministère de la Communication et des Médias n° *0441.044.1/SG/OPCN/MP/0532007.- N° Id.Nat. M28406N – N°IMPOT A0803407- Acte Notarié n°161.570 Folio 81-104 Volume CCMXLV*).

GEI est fondé sur l'action des volontaires (bénévoles), sans distinction de races, de sexe, de nationalité, d'origine, de religion ni de conviction politique.

Notre mission et nos objectifs

Dans le souci d'être un instrument d'animation et d'accompagnement dans la lutte contre l'ignorance, la mission primordiale du GEI est de « promouvoir la connaissance des Droits, de la liberté de la presse et d'expression », en poursuivant les objectifs suivants :

- * Sensibiliser et former les communautés locales sur la nécessité de la réduction sinon du bannissement des frontières de l'ignorance sur les Droits humains, de la presse et des mécanismes de développement.
- * Dénoncer toutes formes de violations massives des Droits Humains et défendre la liberté d'expression et de médias.
- * Surveiller la liberté de la presse en République démocratique du Congo en particulier ainsi que dans l'ensemble de la région de Grands Lacs Africaine.
- * Lutter contre la délinquance sous toutes ses formes par la récupération et l'encadrement de la jeunesse désœuvrée.
- * Assistance aux enfants, jeunes vivant avec un handicap, les vieillards et orphelins des parents journalistes assassinés dans l'exercice de leur métier ; les victimes des violations des Droits Humains.
- * Le renforcement des capacités (recyclage) des employés ; l'expertise conseil au bénéfice de toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui en manifeste le besoin.

Le Sang crie vengeance

- * La promotion de la formation professionnelle et du développement.
- * Fournir un soutien d'impact rapide et pratique aux structures locales (coopératives, asbl, ONG, organes de presse et des médias) qui milite réellement pour le développement, la démocratie et les Droits Humains.
- * Apporter l'assistance juridique aux journalistes, acteurs des droits ou tout autre personne victimes de ses droits.
- * Lutter contre la délinquance sous toutes ses formes par la récupération, l'encadrement de la jeunesse désœuvrée.
- * Lutter contre la faim, la malnutrition, la maladie et la pauvreté en milieux ruraux.
- * Vulgariser et sensibiliser la population aux informations liées à la prévention et à la protection contre le VIH/SIDA.
- * La mise en œuvre de synergie des actions en matières de formation à la pratique professionnelle avec des partenaires et autres bailleurs de fond ;
- * Le soutien aux initiatives publiques ou privées, nationales ou internationales inhérentes au combat contre l'ignorance.

Comment nous sommes organisés ?

GEI dispose d'un centre et extensions dénommés « The Explorer Center et des bureaux de représentation à l'intérieure ou en dehors de la République démocratique du congo.

Cette organisation a deux instances supérieures à savoir : l'Assemblée Générale et le Comité Directeur ainsi que deux organes, le Comité de Contrôle et le Bureau Exécutif.

Une fois par l'an GEI se réuni en *assemblée général*, celle-ci à pour évaluer les activités annuel de l'ONG, apporte les modifications nécessaire, donne les orientations sur la politique de celle-ci, elle étudie, contrôle et approuve le rapport d'activités du Comité Directeur ainsi que le budget élaboré par ce dernier.

Le *comité directeur* est l'organe d'exécution des résolutions émanant de l'*assemblée générale*, disposant du plus large pouvoir d'administration et de gestion, il coordonne et dirige les activités du GEI.

Il est composé de trois membre qui assument les fonctions suivantes : *le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier*. Ce comité directeur veille à ce que tous les différents services du GEI fonctionnent normalement et efficacement sans difficulté. Il coordonne et supervise les activités de chaque secteur du GEI.

GEI est une organisation multisectorielle et intervient dans les domaines suivants : Droits humains, presse, assistance, formation ...

Le Sang crie vengeance

Droits Humains : GEI dénonce toutes formes des violations massives des droits humains, (des discriminations, tortures, hostilités) en menant des actions de protestation auprès des responsables pour faire cesser ces actes.

C'est un secteur qui prend en charge certaines actions du GEI en l'occurrence (la liberté d'opinion et de presse, santé/environnement, promotion de la jeunesse...) et s'occupe des alertes, dépêches, annonces sur des situations critiques touchant les violations massives des droits de l'homme et la promotion de la démocratie.

Formation et vulgarisation sur les mécanismes de protection des Droits Humains : En matière de santé, GEI organise les sessions de formation et de sensibilisation à la prévention contre les IST et VIH/Sida, les maladies tropicales, la prise en charge nutritionnelle des enfants mal nourris ou anémiques.

Assistance : GEI assiste les enfants, les jeunes vivant avec un handicap physique ainsi que les orphelins des parents journalistes assassinés dans l'exercice de leur métier. Il aide les démunis, les nécessiteux (les vieillards, les victimes de viols, etc.) et procède à la sensibilisation et la vulgarisation de l'éducation civique inhérente aux élections.

Presse : GEI informe le public sur l'actualité nationale ou internationale, analyse les faits et les événements d'une façon objective par le canal de son support médiatique. Défendre la liberté de la presse et des médias. Pour bien lutter contre l'ignorance, GEI publie des journaux, livres, dépliants, brochures, ainsi que d'autres écrits qui constituent la source du savoir et du développement.

Le Comité de Rédaction est le moteur de ce secteur, il assure la direction et supervise la mise par écrits des nos publications. Collecte, traite et analyse les informations en vue de les publier ; et répond aux questions des lecteurs.

Valide les plans des conférences, certains textes ainsi que la supervision des services d'impression, édition, la traduction, l'expédition et la distribution. Il est dirigé par un Directeur des publications et un Directeur des informations, assisté par les chefs de services, rubriques et des reporters.

Formation : C'est un secteur de l'enseignement, formations dispensées par le Groupe Explorateur International via « *The Explorer Center* ».

Chaque extension de ce centre est dirigée par un membre Chargé de formation et assisté par des instructeurs ou formateurs.

Ensemble avec le comité Directeur, programme les sessions de formations, les ateliers, séminaires, conférence, débats et forums, ainsi que préparation des émissions audiovisuelles et de programmes audio et vidéo.

Du point de vue l'éducation, le GEI intervient dans la prise en charge scolaires des enfants ou jeunes vivant avec un handicap physique, et encadre la population par le canal de ses centres de formation par lesquels, il organise des cours d'alphabétisation, des langues, journalisme et sur l'informatique en faveur des jeunes, adultes, et le rattrapage scolaire, l'apprentissage aux métiers aux filles mères, jeunes désœuvrés (Education non formelle).

Le Sang crie vengeance

GEI lutte aussi contre la délinquance juvénile par la récupération et l'encadrement de la jeunesse désœuvrée et en rupture avec la famille.

Découverte et développement : L'intervention du GEI dans ce secteur consiste à encourager l'esprit d'initiation, d'investigation et de recherche en facilitant l'accès à des nouvelles technologies de l'information et de la communication à des médias, ONG, ainsi qu'à d'autres structures moteurs du développement en leur fournissant un soutien pour des actions à impact rapide.

GEI organise des activités compatibles avec sa mission et objectifs spécifiques, notamment la tenue des ateliers de formation, des séminaires, forums, tables rondes, et des émissions audiovisuelles spécialisées au profit de toutes les tranches d'âge.

Il s'emploie aussi à dénoncer par des alertes, lettres, annonces, dépêches et communiqués toutes formes de violations des Droits Humains, sans oublier des actions de protestation auprès des responsables politiques pour faire cesser ces violations.

Il participe par ailleurs à des études sur l'amélioration du cadre juridique, politique et économique des Droits Humains, de la presse et du développement.

C'est pourquoi, depuis sa création, GEI ne cesse d'informer et de former le public par des médias, journaux, tracts, livres et sur Internet.

GEI publie périodiquement son journal d'informations générales et d'analyse portant la dénomination d'Explorateur international.

En outre, GEI rédige et publie des rapports annuels sur la situation des Droits Humains et de la liberté de la presse, et sur des thèmes appropriés en rapport avec l'actualité du pays.

Partenaires

GEI collabore avec toute organisation locale ou internationale gouvernementale ou non gouvernementale disposant de l'expérience, et ayant des objectifs similaires.

GEI est membre du Réseau international de Reporters sans Frontières (RSF Network, Paris), et de l'Union de la presse francophone (UPF, Paris).

GEI collabore efficacement avec la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'homme (FIDH, Paris), l'International Freedom of Expression Exchange (IFEX, Toronto), NED (National Endowment for Democracy), Front Line.

Et collabore aussi avec les agences spécialisées dans les Droits de l'homme du système des Nations unies, en l'occurrence le Bureau des Nations unies aux Droits de l'homme (BCNUDH) ainsi qu'avec l'Union européenne par le canal de sa délégation en République Démocratique du Congo.

Représentations

GEI pourrait établir des bureaux de représentation en dehors de la RD Congo dans le cadre de son développement et de la coopération avec des organisations nationales ou internationales ayant des activités similaires.

Ces bureaux assurent la liaison avec le siège de l'organisation et le milieu d'accueil. Ils ont pour rôle la gestion des activités au niveau de chaque territoire où les activités du groupe Explorateur s'exercent.

Les bureaux de relais se composent de:

- un représentant, chef de bureau
- un secrétaire
- un conseiller
- un chargé de communication.

Les bureaux de représentation sont conduit par un responsable qui définit le plan de travail suivant les particularités de son territoire. Il adresse un rapport mensuel des activités au siège du Groupe Explorateur International.

Adhésion

A ce jour, GEI compte de nombreux membres effectifs et sympathisants, ainsi que des correspondants éparpillés à travers la République Démocratique du Congo, dans la région des Grands Lacs africains et à l'étranger.

Parmi ceux-ci l'on compte des journalistes, chercheurs, juristes, défenseurs des droits de l'homme, écrivains, éditeurs, informaticiens, étudiants, élèves, paysans, demandeurs d'emploi ainsi que des ONG, coopératives, entreprises de presse et des médias.

L'adhésion est libre. Elle s'effectue en remplissant la fiche d'adhésion et en payant des cotisations obligatoires pour le fonctionnement de la structure. L'adhésion est individuelle ou collective.

Ecrivez-nous ! Nous vous enverrons le formulaire d'adhésion.

Conclusion

La période quinquennale est caractérisée par l'implantation et l'expérimentation des activités du Groupe Explorateur International, requiert de gros efforts d'investissement. Elle a été laborieuse et pénible dans ses exercices : Programme ambitieux et exigeant, moyens modiques, besoin d'un personnel qualifié, appui logistique conséquent, management adéquat, sont autant de contraintes qu'a connues l'organisation.

Néanmoins, GEI s'y est employé pour réaliser autant que faire se peut, les axes du programme prévus pour les exercices passés. Il s'est investi dans la formation de la population sur les droits humains, langues et sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de lui amener à mieux remplir sa mission et objectifs. Fort de cette expérience sur terrain, GEI devient grand et crédible. Renouvelé sur les question des Droits Humains et de la promotion de la liberté de la presse et du développement démocratique. L'espoir de réajuster les tirs et de réaliser des succès, demeure.

Voilà pourquoi, l'agenda 2010 est assoupli quant à ce qui concerne les axes du programmes, les personnes ressources à employer, les moyens à mettre en œuvre et le management requis pour l'accomplissement des tâches.

GEI reste convaincu qu'en République Démocratique du Congo assassiner, agresser et tuer un journaliste ne restera pas impunis. Le démantèlement de l'industrie des crimes et la condamnation sévère des commanditaires et assassins pourraient ralentir la courbe des violences.

Le souci majeur est celui de voir les dirigeants de la RD Congo soutenir à 100 % l'opération tolérance zéro et de laisser la justice faire son travail sans trafic d'influence en fin de mettre fin à l'impunité et la corruption. Favoriser au contraire la liberté d'expression et de la presse pour lutter contre l'ignorance s'avérant comme source de la pauvreté et de l'insécurité.

Kinshasa, le 20 décembre 2009
Prof. Samuel MIMBU KANGU
Président de GEI

TABLE DES MATIERES

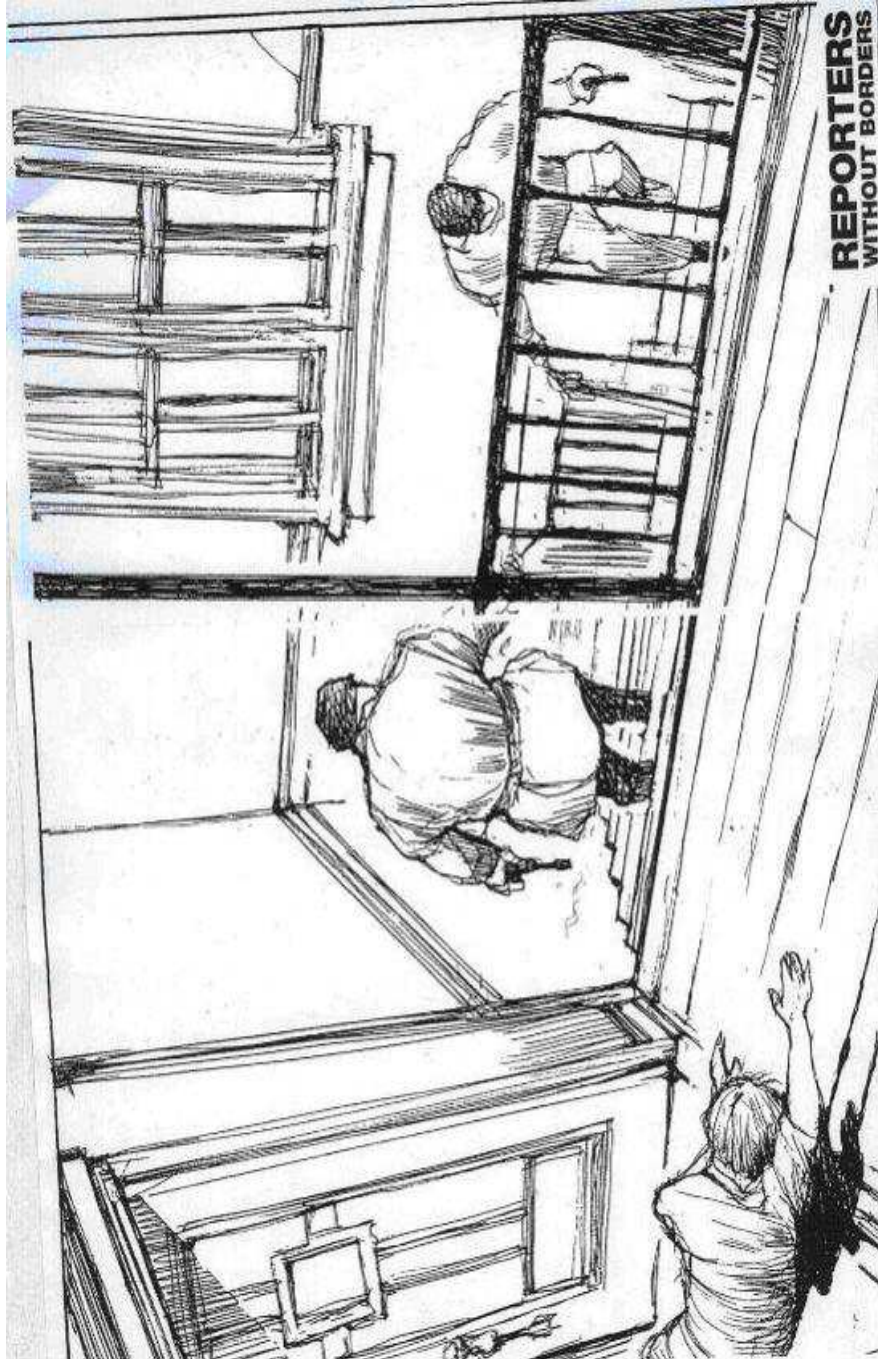
Sommaire	5
Introduction	7
Evénement marquant de l'année 2009.....	17
Rapport 2009 – en bref et analyse	27
Tableau récapitulatif	28
RD Congo : Le sang crie vengeance	30
Victimes de massacres des guerres.....	31
Assassinats et agressions	37
Disparition signalées	40
Les femmes et les enfants violés.....	43
Trafiquants des orgnes génitaux	47
Les refoulés	49,50
Discrimination.....	52
Journalistes assassinés	53
Journalistes agressés.....	63
Journalistes ou activistes de droits humains emprisonnés.....	64
Médias suspendus	68
Activités diverses	71
L'information	72
Formation	75
Assistance.....	77
Droits Humains	78
Présentation du GEI	79
Mission et objectifs	81
Comment nous sommes organisés.....	83
Partenaires.....	88
Représentations.....	89
Adhésion	90
Conclusion.....	91
Table des matières.....	92
Remerciements	93

REMERCIEMENTS

Au cours de l'année 2009, GEI a bénéficié de l'appui et du soutien des personnes physiques et morales qui lui ont permis d'accomplir sa mission.

Que les uns et les autres trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

Le Sang crie vengeance



Rapport Annuel 2009